LA PROMESSE DES JOURS HEUREUX



BALADE THÉÂTRALISÉE

NANTES

20 SEPTEMBRE 2026

17h

Place Graslin

CAHIER N° 28

Cahier n° 28 de l'IHS CGT44
LA PROMESSE DES JOURS HEUREUX
Édition 1
Périodique à prix libre
Direction de la publication : IHS CGT44
Comité de rédaction : IHS CGT44
Création couverture et affiche : Vincent Rouzineau
Impression : Imprimerie UD CGT44
Dépôt légal : Décembre 2026
SIRET : 92151084800010
IHS CGT44
Maison des syndicats
1 Place de la gare de l'État
CP n°1, 44276 Nantes cédex 2

ihs@lacgt44.fr
www.ihscgt44.fr

ÉDITO

Au début des années 1930, des troupes amatrices pratiquent un théâtre au service du combat révolutionnaire, comme le groupe « Octobre » avec les textes de Jacques Prévert. En toute humilité, avec l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT de Loire Atlantique, l'IHS CGT44, nous renouons avec cette pratique.

À l'IHS, association créée par Georges Séguy, secrétaire général de la CGT et ancien déporté, nous pensons que si archiver est essentiel cela ne suffit pas, il faut faire connaître et faire connaître au plus grand nombre. Comme en 1936, pour nous le théâtre est un instrument de lutte. Et un outil d'émancipation.

Nous pensons comme Howard Zinn[1] que *« si les lapins n'ont pas d'historiens, l'histoire sera toujours racontée par les chasseurs ! »*

À l'IHS CGT44, par notre travail de collectage, de conservation et de classement des documents syndicaux, par les conseils que nous prodiguons aux syndicats de la CGT, et enfin par la communication que nous mettons en place par des événements comme les balades théâtralisées, ou par le biais de notre site internet ou de nos publications, nous souhaitons redonner ses titres de noblesse à la masse laborieuse, anonyme, aux travailleuses et travailleurs, sans lesquel·les le progrès social ne serait que des mots. Nous nous sommes aperçu·es que les conquis sociaux sont regardés très souvent par beaucoup comme existant de longue date, ou encore comme des acquis indéfectibles.

Ce n'est pas vrai…

N'y a-t-il pas un petit vertige à se dire qu'il y a 90 ans, des travailleuses et travailleurs ont découvert avec émotion les congés payés ? Est-ce que l'on réalise cela quand on prend nos « vacances » aujourd'hui ? Est-ce qu'on se souvient des femmes de chez Guillouard à Nantes qui ont lutté pour garder leurs mains broyées par les machines[2] ? Non pas au 19ème siècle, mais en 1979 ! Est-ce qu'on se rappelle les trente ouvriers de chez Descours et Cabaud qui ont tenu tête courageusement il y a quelques années à une très grosse multinationale ? Est-ce que l'on a bien retenu que les cinquante otages étaient pour leur grosse majorité des ouvriers syndicalistes, des prolétaires ?

À l'IHS, à notre humble mesure, nous essayons de mettre en lumière l'histoire syndicale de la CGT mais surtout l'histoire des luttes. Une histoire comme la vie, joyeuse et dramatique, puissante et parfois endormie. Ne croyez pas pour autant qu'à l'IHS, nous soyons tourné·es vers le passé, certainement pas ! Nous sommes convaincu·es qu'en comprenant mieux ce qui nous a précédé, nous saurons mieux construire l'avenir. Nous voulons comprendre d'où nous venons pour comprendre où nous allons. Quand, en tant que militantes et militants, il nous arrive d'être découragé·es ou même désespéré·es, c'est dans le courage de celles et ceux qui nous ont précédé·es, dans leur lucidité, que nous puisons la force de continuer de lutter et l'envie d'être dignes de la beauté du combat pour la justice sociale, culturelle et écologique et pour la paix !

---

[1] Howard Zinn, né le 24 août 1922 à New York, et mort le 27 janvier 2010 en Californie, est un historien et politologue américain.

[2] Voir le cahier N° 24 de l'IHS CGT44 « Les luttes des femmes pour leurs droits ».

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITO	1
TABLE DES MATIÈRES	2
BALADE THÉÂTRALISÉE ‘LA PROMESSE DES JOURS HEUREUX’	3
CHAPITRE I. LES PATRONS ET LA MISE À MORT DU PROGRAMME DU CNR	4
Scène 1. En 2007, Kessler et la mort du CNR	7
Scène 2. C’était en 1945	9
CHAPITRE II. LES FONDATIONS DU FRONT POPULAIRE	14
Scène 3. Aubade antifasciste	16
CHAPITRE III. LES GRÈVES DE 1936	18
Scène 4.1936. Vive la grève !	26
CHAPITRE IV. LA SÉCURITE SOCIALE	31
Scène 5. Les dames de la Sécu	32
Scène 6. La bataille de la Sécu	44
CHAPITRE V. AMBROISE CROIZAT	46
Scène 7. Le discours d’Ambroise Croizat	50
Scène 8. Les deux Liliane	51
Scène 9. Le bal populaire. De 1936 à 2026, les beaux jours reviennent toujours !	55
REMERCIEMENTS	56
ANNEXES	57
Annexe I. Qu’est-ce que l’IHS ?	58
Annexe II. Bibliographie	59

BALADE THÉÂTRALISÉE ‘LA PROMESSE DES JOURS HEUREUX’

Nantes, 20 septembre 2026.

Un tournage se prépare sur les marches de Graslin. Toute équipe du film "La Promesse des Jours heureux" est là : acteurs, actrices figurantes et figurants attendent le clap de départ. De 1936 à 1946, des grèves de la joie aux sombres heures de la guerre, le public va traverser la décennie en s'attachant autant aux ouvrières et ouvriers en grève qu'aux dames de la sécu et leur ministre du travail Ambroise Croizat. L'aventure les mènera jusqu'au bal populaire du progrès social.

La réalisatrice du film, *au mégaphone*
Mesdames, messieurs les actrices et acteurs, les figurantes et figurants. C’est toujours un grand moment le premier jour d’un tournage, surtout peut-être pour moi …. Vous savez, il faut plusieurs années pour parvenir à produire un film, et voilà aujourd’hui c’est le grand jour…. De plus, celui-ci va se tourner dans une ville que j’affectionne particulièrement : Nantes !
Je suis la réalisatrice du film « la promesse des jours heureux » et avec toute l’équipe, je tiens à vous remercier d’être là.
Nous allons traverser ensemble une période extraordinaire de l’histoire : les années de 36 à 46, avec évidemment la montée du fascisme, les grèves et les conquêtes sociales du CNR…. Aujourd’hui va résonner également …. Mais ne traînons pas davantage, vous le savez sans doute, le cinéma court toujours après le temps, quand ce n’est pas après ses prédateurs sexuels, mais ça c’est une autre histoire !
On va donc mettre en place la première scène, qui, ne sera pas forcément la première scène du film. Au cinéma, le découpage du tournage ne correspond pas forcément au montage final, mais ça aussi c’est une autre histoire !

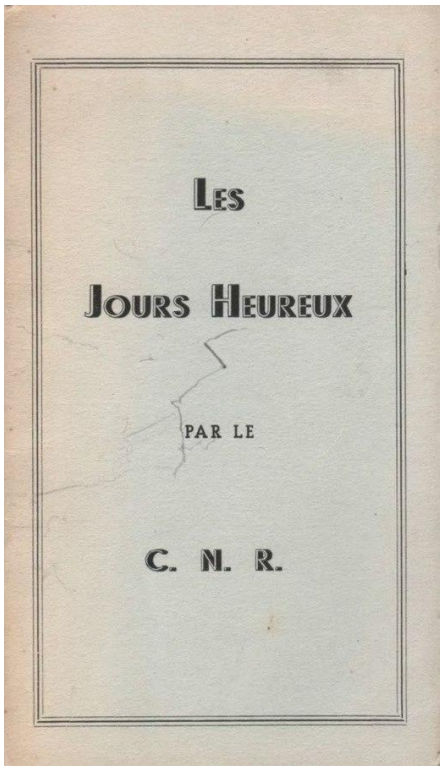
On est donc en 2007. Le patronat qui a collaboré pendant la guerre semble avoir bien repris des couleurs….

Les patrons sont en place ? Comédiennes, figurantes, comédiens, figurants de la scène suivante aussi ? Le camion ? Parfait !
Alors, moteur !

CHAPITRE I. LES PATRONS ET LA MISE À MORT DU PROGRAMME DU CNR

Le Conseil National de la Résistance

Alors que Vichy s'enfonce dans la collaboration, les voix du refus sont rares et dispersées. Mais la Résistance intérieure peu à peu s'organise. Dès 1943, celle-ci est en mesure de se doter d'un organe fédérateur, le Conseil national de la résistance qui, quelques mois plus tard, va adopter un Programme. Connu sous le nom *« Les Jours Heureux »*, ce programme d'une dizaine de pages recueillit l'approbation unanime des membres du CNR. La première partie était un plan d'organisation de la résistance armée et un programme de gouvernement des territoires une fois ceux-ci libérés. La seconde visait la mise en place d'une *« véritable démocratie économique »*, reposant notamment sur la nationalisation des grands secteurs d'activité, sur la planification ou la mise en œuvre d'un plan complet de sécurité sociale. Ainsi de nombreuses mesures exprimaient les valeurs de solidarité et d'universalité de la Résistance : des dispositions assurant le droit au travail et au repos, à la sécurité de l'emploi et à *« une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours »*, ou encore la garantie d'un niveau de rémunération assurant à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine.



Les Jours Heureux, programme d'action de la Résistance
C. N. R.1944
Domaine public

Cette construction collective au travers de l'engagement de Croizat et de milliers de militants de la CGT fait que la Sécurité sociale constitue aujourd'hui un patrimoine auquel les Français restent très attachés.

Denis KESSLER, le spadassin du patronat[3]



Denis Kessler (1952 – 2023) est un économiste, chercheur et dirigeant d'entreprise français.

Il sort diplômé HEC Paris en 1976 et adhère à l'UGE, l'Union des grandes écoles, un syndicat étudiant alors proche de l'Union des étudiants communistes. Il obtient une maîtrise de sciences politiques, une maîtrise d'économie appliquée, un DEA de philosophie à l'université Panthéon-Sorbonne et son doctorat d'État en économie en 1987.

Denis Kessler rejoint en 1990 la Fédération française des sociétés d'assurances dont il devient le président de 1990 à 1997 et de 1998 au 4 novembre 2002. Il est membre du Comité européen des assurances de 1990 à 1996 et de 1998 à 2001 ainsi que directeur général et membre du comité exécutif d'AXA en 1997 et 1998.

Il préside la commission économique du Conseil national du patronat français (CNPF) de 1994 à 1998. De 1998 à 2002, il est vice-président exécutif de l'organisation patronale, devenue en 1998 le Mouvement des entreprises de France (Medef).

Ayant rencontré François Ewald[4] au début des années 1990, ils « posent ensemble les pierres angulaires d'une rénovation politico-idéologique du patronat. Leur innovation, c'est de penser le risque non plus comme une prérogative de l'entrepreneur justifiant le profit, mais en l'étendant à la société tout entière », une vision qui inspire largement les discours d'Ernest-Antoine Seillière distinguant « “riscophiles” et “riscophobes” » .

Denis Kessler devient président directeur général du groupe Scor (réassurance) le 4 novembre 2002. Du 30 juin 2021 à sa mort en 2023, il en conserve la présidence du conseil d'administration.

En 2013, Denis Kessler a perçu 5,13 millions d'euros (+ 10 % par rapport à 2012) de rémunération pour sa fonction de PDG de Scor. En 2020, sa rémunération, votée par les actionnaires à 78,04 % contre 54,56 % en 2019, s'établit à 6 millions d'euros, dont 4 millions en actions.

En mai 2021, la fortune professionnelle de Denis Kessler, comprenant essentiellement une participation de 0,88 % au capital de Scor, est estimée à 45 millions d'euros.

[3] Titre d’un article du journal l’Humanité du 9 octobre 1999.

[4] François Ewald, né le 29 avril 1946, est un intellectuel français, anciennement professeur au Conservatoire national des arts et métiers où ses travaux portèrent plus particulièrement sur la politique du risque.

Adieu 1945, raccrochons notre pays au monde ![5]

Le modèle social français est le pur produit du Conseil national de la Résistance. Un compromis entre gaullistes et communistes. Il est grand temps de le réformer, et le gouvernement s'y emploie.

Les annonces successives des différentes réformes par le gouvernement peuvent donner une impression de patchwork, tant elles paraissent variées, d'importance inégale, et de portées diverses : statut de la fonction publique, régimes spéciaux de retraite, refonte de la Sécurité sociale, paritarisme...

A y regarder de plus près, on constate qu'il y a une profonde unité à ce programme ambitieux. La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance !

A l'époque se forge un pacte politique entre les gaullistes et les communistes. Ce programme est un compromis qui a permis aux premiers, que la France ne devienne pas une démocratie populaire, et aux seconds d'obtenir des avancées - toujours qualifiées d'« historiques » - et de cristalliser dans des codes ou des statuts des positions politiques acquises.

Ce compromis, forgé à une période très chaude et particulière de notre histoire contemporaine (où les chars russes étaient à deux étapes du Tour de France, comme aurait dit le Général), se traduit par la création des caisses de Sécurité sociale, le statut de la fonction publique, l'importance du secteur public productif et la consécration des grandes entreprises françaises qui viennent d'être nationalisées, le conventionnement du marché du travail, la représentativité syndicale, les régimes complémentaires de retraite, etc.

Cette « architecture » singulière a tenu tant bien que mal pendant plus d'un demi-siècle. Elle a même été renforcée en 1981, à contresens de l'histoire, par le programme commun. Pourtant, elle est à l'évidence complètement dépassée, inefficace, datée. Elle ne permet plus à notre pays de s'adapter aux nouvelles exigences économiques, sociales, internationales. Elle se traduit par un décrochage de notre nation par rapport à pratiquement tous ses partenaires.

Le problème de notre pays est qu'il sanctifie ses institutions, qu'il leur donne une vocation éternelle, qu'il les « tabouise » en quelque sorte. Si bien que lorsqu'elles existent, quiconque essaie de les réformer apparaît comme animé d'une intention diabolique. Et nombreux sont ceux qui s'érigent en gardien des temples sacrés, qui en tirent leur légitimité et leur position économique, sociale et politique. Et ceux qui s'attaquent à ces institutions d'après-guerre apparaissent sacrilèges.

Il aura fallu attendre la chute du mur de Berlin, la quasi-disparition du parti communiste, la relégation de la CGT dans quelques places fortes, l'essoufflement asthmatique du Parti socialiste comme conditions nécessaires pour que l'on puisse envisager l'aggiornamento qui s'annonce. Mais cela ne suffisait pas. Il fallait aussi que le débat interne au sein du monde gaulliste soit tranché, et que ceux qui croyaient pouvoir continuer à rafistoler sans cesse un modèle usé, devenu inadapté, laissent place à une nouvelle génération d'entrepreneurs politiques et sociaux.

Désavouer les pères fondateurs n'est un problème qu'en psychanalyse.

Denis Kessler

[5] Citation d'un article de Denis Kessler dans la revue Challenges le 4 octobre 2007.

Scène 1. EN 2007, KESSLER ET LA MORT DU CNR

En 2007, Denis Kessler et un grand patron, trinquent sur les marches de l'Opéra Place Graslin à Nantes, à la lutte des classes gagnée par le patronat.

Chef' op

Moteur demandé ! Attention !
Ça tourne à l'image !

La réalisatrice

Action !
En place les patrons !

Jean Leroyer[6]

Trinquons, cher Denis, avant la représentation de ce soir, trinquons dans la joie et célébrons cette nouvelle année 2007!

Denis Kessler

A nous, mon ami....
Aux challenges que nous relevons tous les jours ! Bonne année aux entrepreneurs, aux forces vives de ce pays ! En un mot : aux vainqueurs ! Car oui, nous allons gagner définitivement sur les syndicats, croyez-moi !

Jean Leroyer

C'est ce que je nous souhaite !

Denis Kessler

Les velléités ouvrières seront bientôt anéanties, et le capitalisme triomphera de toute forme d'opposition !

Jean Leroyer

Je sais bien que nous engrangeons des victoires. Que dis-je, nous capitalisons !
Rires et glaçons tintent dans les verres

Toutefois, la question de fond demeure : comment s'y prendre pour que cela soit définitif et qu'on n'entende plus parler de la CGT ? Certes, nous ne sommes plus en 1936 ou en 1945 , mais la classe ouvrière reste tout de même active, organisée, voire offensive en ce début du 21ème siècle !

Denis Kessler

Ohhh.... Ne vous y trompez pas cher ami, les annonces successives des différentes réformes par Sarkozy ou Fillon peuvent donner une impression de patchwork, voire de mouvement désordonné, tant elles paraissent variées, d'importance inégale, et de portées diverses : réforme du statut de la fonction publique, des régimes spéciaux de retraite, refonte de la Sécurité sociale, généralisation du paritarisme, du dialogue social...
Mais, si vous y regardez de plus près, il ne vous échappera pas qu'il y a une profonde unité à ce programme ambitieux. Vous parliez de 45... eh bien précisément. Prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception ! Le voilà notre plan !

Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance !

[6] Jean Leroyer a été président du Medef 44 de 2005 à 2010

Jean Leroyer
Mon cher, je vous prends au mot : rendez-vous… disons… en 2026 ! On sera 130 ans après la création de la CGT, 80 après la fin de la guerre, 80 ans après le triomphe des communistes et de cette même CGT avec leur Sécurité sociale !
L'Opéra accueillera le gratin patronal et politique, peut-être même les Nuits du bien commun, qui sait ? Et nous ferons le bilan !

Denis Kessler
Pari tenu, vous verrez, vous verrez ! En 2026, ils seront à genoux ! Le Conseil National de la Résistance, leur CNR, sera aussi mort que le seront ceux qui l'ont écrit, foi de Denis Kessler !

Jean Leroyer
Je vous trouve quand même bien optimiste et je me permets de vous citer : « La météo sociale est aussi difficile à prévoir que la météo tout court : la formation d'une dépression importante et durable peut transformer le calme en tempête violente. Et l'on dénombre dans la langue française un très grand nombre de termes décrivant des tensions sociales et politiques qui dégénèrent… »[7]

Denis Kessler
En effet, mais puis-je vous rappeler que j'avais également ajouté : « Mais nous n'en sommes pas là ! »

Ils trinquent en riant grassement.



[7] "Comme l'Allemagne, remettons l'usine au milieu du village". Denis Kessler. L'Opinion. Propos recueillis par P. Bonazza. Publié 06/12/2012

Scène 2. C'était en 45

Face à eux, de l'autre côté des marches, un homme et une femme monté·es sur un camion sonorisé.

La réalisatrice

Caméra 2, on enchaîne direct sur le contre-champ !

L'ouvrier

En 1946, la CGT compte cinq millions d'adhérentes et d'adhérents, le Parti communiste est à 29 % aux élections, et le patronat se tait car il a largement collaboré pendant que la CGT et le PCF étaient dans la Résistance.

Le programme du Conseil National de la Résistance fait l'unanimité nationale dans un pays en ruines. « Les Jours Heureux », ça s'appelle, voyez un peu le beau programme politique !

À la sortie de la guerre on veut retrouver la liberté et la démocratie politique mais aussi avoir la démocratie sociale !

Alors, pour la mise en place de la sécurité sociale dans les 90 départements, il y a eu 90 personnes comme moi qui ont fait le même travail, donc ce que je vous raconte là, c'est une histoire de la France ! Malheureusement, vous ne la trouverez pas dans les livres d'histoire à l'école….

On était des travailleurs et des travailleuses, la Sécurité sociale c'était pour nous ! Alors on savait ce qu'on voulait pour notre bien-être, ça on le savait !

Il fallait ouvrir des bureaux de la Sécu un peu partout dans les villes… On a mis six mois ! Ça, c'est la démonstration concrète de ce qu'est capable de faire le mouvement ouvrier !!!!!

C'est ça qui est insupportable pour la classe dominante ! Tout à coup, on avait le droit de vivre, car la Sécurité sociale, c'est ni plus, ni moins que le droit de vivre ! Vous l'savez bien ! Avec les problèmes de paiement à la CPAM aujourd'hui, vous avez vu ce qui se passe quand y a plus la Sécu ? Arpège non merci !!!!

C'est pas un sujet technique, la Sécu, c'est pas une question purement économique et financière, c'est un sujet politique !

Et voyez-vous, quand la classe ouvrière a un projet politique fort, ça marche…. La preuve…. On l'a fait !

Croyez-moi, il n'y a pas de liberté sans protection, il n'y pas de liberté individuelle sans liberté collective et il n'y a pas d'égalité sans solidarité !

La Sécu, c'est notre affaire à toutes et tous !!!!

Alors, Vive la Sécu !

Le programme du CNR, apporté par l'ouvrière est égréné par l'ouvrier et l'ouvrière au micro.

L'ouvrière

Afin de promouvoir les réformes indispensables, le programme « Les Jours Heureux » prévoit :

L'ouvrier

Sur le plan politique

L'ouvrière
L'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel.



L'ouvrier
La liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères.

L'ouvrière
La liberté d'association, de réunion et de manifestation.

L'ouvrier
L'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi.

L'ouvrière
Sur le plan économique,

L'ouvrier
L'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale.

L'ouvrière
Le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et des grandes banques.

L'ouvrier
La participation des travailleurs à la direction de l'économie.

L'ouvrière
Sur le plan social,

L'ouvrier
Le droit au travail et le droit au repos.

L'ouvrière
La garantie d'un niveau de salaire qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine.

L'ouvrier
La reconstitution d'un syndicalisme indépendant.

L'ouvrière
Un plan complet de Sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail.

Sur les marches de Graslin, l'accordéoniste entonne « Tout fout l'camp ! »



Nous sommes maîtres de la terre
Nous nous croyons des presque Dieu
Et pan ! le nez dans la poussière
Qu'est-ce que nous sommes :
Des pouilleux

Et là-haut les oiseaux
Qui nous voient tout petits, si petits
Tournent, tournent sur nous
Et crient : Au fou ! au fou !

Nous nageons tous dans la bêtise
Et l'on invente des drapeaux
On met des couleurs aux chemises
Sous la chemise y a la peau
{au Refrain}

Écoutez le monde en folie
Vive la mort, vive la fin
Pas un ne crie vive la vie
Nous sommes tous des assassins
{au Refrain}

Et toute la terre qui gronde
Bonne saison pour les volcans
On va faire sauter le monde
Cramponnez-vous, tout fout l'camp !

Et là-haut les corbeaux
Qui nous voient tout petits, si petits
Tournent comme des fous
Et crient : À nous ! À nous !

La vie pourrait être si belle
Si l'on voulait vivre d'abord
Pourquoi se creuser la cervelle
Quand y a du bon soleil dehors !

Les ouvrières et ouvriers entraînent le public. Le cortège s'ébranle jusqu'à la place Royale, précédé du camion.

On distribue les paroles de l'Internationale et on descend la rue Crébillon en chantant. Les chanteuses lancent les slogans et le chant « El pueblo unido [8]».



[8] Cette chanson chilienne dénonçant la dictature de Pinochet a été écrite par le groupe Quilapayún et composée par le musicien Sergio Ortega. Enregistrée pour la première fois par Quilapayún en juillet 1973, cette chanson, traduite en plusieurs langues, est devenue un symbole d'unité et de solidarité populaire pour des citoyens opprimés de tous pays luttant pour la liberté et l'égalité, dépassant son rapport direct avec le Chili. El pueblo unido jamás será vencido : « Le peuple uni ne sera jamais vaincu »



El pueblo unido, jamás será vencido
El pueblo unido, jamás será vencido
El pueblo unido, jamás será vencido
El pueblo unido, jamás será vencido
El pueblo unido, jamás será vencido
El pueblo unido, jamás será vencido
El pueblo unido, jamás será vencido

La réalisatrice, *en bas de la rue Crébillon*
Coupez !
Attention à la mise en place du fach mob ! Musique et participation des figurantes et figurants, cher public, vous êtes convié à participer !
Alors, qu'est-ce qu'un fach mob, c'est tout simplement un flash mob antifasciste !
La scène chorégraphiée est accompagnée par la musique « Chicken Reel » de Joseph M. Daly.

CHAPITRE II. LES FONDATIONS DU FRONT POPULAIRE

1936-1938. Le Front populaire



Manifestation du Rassemblement populaire, 14 juillet 1936. Dans la tribune, de gauche à droite : Thérèse Blum, Léon Blum, Maurice Thorez, Roger Salengro, Maurice Viollette, Pierre Cot.
Domaine public

L'alliance des classes moyennes avec la classe ouvrière.

Constituée le 14 juillet 1935, la coalition du Front populaire rassemble aux côtés des socialistes, le Parti communiste et le Parti radical, réalisant ainsi pour la première fois cette « alliance des classes moyennes avec la classe ouvrière » que Maurice Thorez appelait de ses vœux.

Loin d'être révolutionnaire, le programme modéré du Front populaire, dont le slogan est « le pain, la paix et la liberté », ne propose pas de réelles réformes structurelles d'envergure. Il réussit néanmoins à remporter l'adhésion d'une grande partie de la population aux élections d'avril - mai 1936. Pour la première fois dans l'histoire de la Troisième République, le groupe socialiste recueille une majorité de sièges à la Chambre avec 147 élus, la S.F.I.O. dirigée par Léon Blum arrivant en tête, suivie par les radicaux avec 106 élus et les communistes avec 72 élus. Cette victoire de la gauche permet à Léon Blum dès le 4 juin 1936 de prendre officiellement la direction du nouveau gouvernement socialiste. À peine arrivé au pouvoir, celui-ci doit faire face à un mouvement de grèves inattendu. Il est déclenché le 11 mai 1936 dans les usines Bréguet au Havre à la suite du licenciement d'ouvriers qui avaient refusé de travailler le 1er mai. Ce mouvement se propage rapidement à l'ensemble du territoire.

Les grèves de mai-juin 1936

D'une ampleur sans précédent, cette explosion sociale spontanée résulte de la conjugaison de plusieurs facteurs : à l'enthousiasme suscité par la victoire électorale des socialistes s'ajoute la méfiance populaire vis-à-vis de la classe politique, née des frustrations qui suivirent les victoires de la gauche en 1924 et en 1932, et les aspirations révolutionnaires qui animent une partie de la classe ouvrière. Mobilisant deux millions d'ouvriers, ces grèves revêtent un caractère nouveau : d'une part, elles se traduisent par l'occupation des lieux de travail par les ouvriers, destinée à immobiliser les machines et à empêcher le patronat d'employer un personnel de remplacement. D'autre part, les ouvriers adoptent volontairement un comportement pacifiste exemplaire, évitant tout incident violent ou toute destruction de matériel. Contrairement aux conflits sociaux des années 1920, ces "grèves de la joie" ne sont pas suivies d'une répression brutale. Débordant le secteur de la métallurgie, ces grèves atteignent d'autres branches de l'industrie et, même, du commerce.

Les négociations

Menées entre les syndicats et le gouvernement, elles débouchent sur **les accords de Matignon le 7 juin 1936**. Ceux-ci prévoient :

- une augmentation des salaires de l'ordre de 7 à 15%,
- le respect du droit syndical,
- la création des délégués du personnel dans les entreprises,
- le principe de la généralisation des conventions collectives, instituées par la loi du 25 mars 1919.

Devant la poursuite du mouvement de grève, malgré les appels à la reprise du travail de Léon Jouhaux de la CGT, ces accords sont complétés les jours suivants par un arsenal législatif visant à améliorer les conditions de travail des ouvriers :

- loi des 40 heures hebdomadaires,
- loi sur les congés payés d'une durée de 15 jours.

De l'espoir à la disparition

Destinées à remédier à la crise économique et au chômage, ces mesures sociales suscitent une immense espérance en des jours meilleurs au sein de la classe ouvrière.

Après les espoirs suscités lors de sa victoire aux élections législatives de mai 1936 et la formation du gouvernement Blum, le Front populaire entre au cours de l'année 1937 dans une véritable agonie. Après l'ambitieux programme de l'été 1936, Blum, affaibli par la détérioration de la conjoncture économique et l'hostilité des milieux d'affaires et financiers, est obligé dès le mois de février 1937 d'annoncer une "pause" et il explique à la radio qu'il faut digérer les réformes engagées et regagner la confiance. La coalition des partis de gauche (communistes, radicaux et socialistes) s'avère de plus en plus fragile. Blum démissionne le 20 juin 1937.

L'agonie du Front populaire. Juin 1937-Novembre 1938.

Le changement de cap du Front populaire puis la crise qui aboutit à sa disparition en novembre 1938 se déroulent selon un processus en trois étapes.

Deux ministères du radical Camille Chautemps se succèdent de juin 1937 à mars 1938. Le premier (juin 1937-janvier 1938) se présente comme un gouvernement de Front populaire, mais l'attribution du ministère des Finances au radical Georges Bonnet, adversaire du Front populaire, implique un changement d'orientation.

Les socialistes qui n'entendent pas rompre avec les communistes quittent le gouvernement en janvier 38, et un nouveau ministère Chautemps se constitue. Il va tenir jusqu'en mars 1938. En dehors de la création de la S.N.C.F. ou des tentatives de mise en place d'un statut moderne du travail afin de substituer l'arbitrage à la grève, les ministères Chautemps ne mettent en œuvre aucune des mesures du Front populaire non encore réalisées, telles que la retraite des travailleurs, la loi sur les calamités agricoles ou l'extension des assurances sociales aux non-salariés.

Immobilisme également au niveau de la politique coloniale ou internationale. Chautemps démissionne le 9 mars 1938 en raison du refus des socialistes de lui accorder les pleins pouvoirs financiers.
De mars à avril 1938, Léon Blum succède à Chautemps et propose non pas un nouveau ministère de Front populaire, mais « un gouvernement d'unité nationale autour du Front populaire » afin de faire face à la menace allemande. Il reçoit l'appui des communistes, des socialistes et de quelques élus de droite mais se heurte au refus de la quasi-totalité des groupes de droite.

Blum dépose devant les Chambres un projet de pleins pouvoirs financiers, plus radical que celui de juin 1937, dont le moteur est la relance industrielle fondée sur le réarmement, un contrôle des changes pour éviter la fuite des capitaux, un contrôle des opérations financières et un impôt sur le capital. Mais ce projet se heurte à l'opposition des radicaux. Dans une totale impasse, Lebrun propose à Camille Chautemps un replâtrage de son gouvernement.

Les socialistes refusant d'y participer, ce gouvernement ne comprend plus que des radicaux. Le centre de gravité se déplace irrémédiablement vers la droite, marquant la fin de la coalition des forces de gauche et de l'expérience du Front populaire.

Scène 3. Aubade antifasciste

La réalisatrice

Coupez ! Attention à la mise en place du flash mob ! Musique et participation des figurantes et figurants, cher public, choisissez votre camp, si possible !

Affrontement entre les ligues factieuses et des communistes et cégétistes en 1934 ! On choisit foulard rouge ou foulard noir ! Pour les besoins du film, il faut accepter de jouer les salauds….

Eh oui, c'est ça aussi le cinéma, des rôles de composition.

Enfin j'espère !

Le Crieur de rue, *posté sur un plot, commente, pendant que les ouvriers et ouvrières préparent la scène*.

Mais avant la Sécu, il en a fallu du courage, il en a fallu des luttes, de la résistance. Avant 45, il s'en est passé des choses…
Avec la crise de 29, le chômage, l'inflation, la misère et la montée des idées xénophobes dans les années 30, il a bien fallu que les travailleuses et les travailleurs s'organisent contre les fascismes….
Partout en France, en 1934, des militants de la CGT appellent à une lutte énergique contre la menace fasciste.

Un des ouvriers fait des signes comme pour un discours.
Le groupe de cégétistes sur la droite applaudit !
Ils sont rejoints par le deuxième groupe.
Applaudissements du deuxième groupe

Les militants de la CGTU exhortent maintenant à la constitution d'un front unique pour mener ce combat !

Un des ouvriers fait des signes comme dans un discours ....
Le groupe de cégétistes sur la gauche applaudit !
Ils sont rejoints par le deuxième groupe.
Applaudissements du deuxième groupe
Les deux groupes d'ouvriers, ouvrières se rapprochent et se regardent immobiles.



Au milieu d'eux, on apporte une silhouette représentant un fasciste. Tous et toutes se congratulent sur la musique font quelques pas de danse collective.

Puis face à la silhouette, ils et elles envoient en rythme des balles de mousse et en distribuent à quelques personnes du public.



La silhouette est abattue. Une ronde se forme autour de la silhouette abattue !
Et le drapeau rouge revient au centre !

Le crieur *pendant l'envoi des balles*

Ligues d'extrême-droite,

Royalistes, antisémites

Vos nervis ne vont pas gagner !

Front unique contre le fascisme

Libertés et République menacées,

Unité des ouvriers

À bas les fascistes,

Solidarité des ouvriers !

Réalisatrice

Merci à toutes et tous de cette belle participation ! On ne coupe pas, dans cette même belle énergie antifasciste, on enchaîne sur les grèves de la joie...



CHAPITRE III. LES GRÈVES DE 1936

Les grèves de la joie



Grévistes pendant les grèves du Front populaire en 1936
© histoire-image.org

Dans la mémoire collective, les grèves du Front populaire occupent la place exceptionnelle d'un événement fondateur. Elles marquent à la fois l'accès à la dignité de ce que l'on peut nommer, alors, la classe ouvrière, l'affirmation de sa force et l'entrée dans une forme de modernité sociale qu'instaurent les « conquêtes » des accords Matignon.

Les deux premières grèves éclatent au Havre chez Breguet le 11 mai, et le 13 chez Latécoère à Toulouse, pour protester contre le licenciement d'ouvriers grévistes le 1er mai. Elles sont victorieuses après une nuit d'occupation. Deux usines d'aviation à Courbevoie et Villacoublay connaissent des mouvements identiques, ainsi que les usines d'aviation et d'automobile de la banlieue parisienne[9]. Le 28 mai, d'autres usines entrent dans le mouvement[10]. Le ministre du Travail, Frossard, organise une rencontre entre l'Union des industries métallurgiques et mécaniques de la région parisienne et les syndicats. La reprise semble acquise le 30, tandis que les discussions se poursuivent, et le lundi de Pentecôte, 1er juin, il n'y a plus que dix usines occupées en région parisienne.

La grève repart vigoureusement et le 2 juin, 66 usines sont occupées à midi, 150 le soir. La province est gagnée : Fives-Lille dans le Nord le jour même, le lendemain, l'usine des Batignolles à Nantes. Renault et Citroën reprennent la grève le 4 juin. Le 6, c'est le vote de la confiance à la Chambre, et le dimanche 7 le début des négociations à l'hôtel Matignon où s'est installé Léon Blum, Président du Conseil.



La grève de 1936 aux Batignolles à Nantes
SC 2312. ©Centre d'histoire du travail, coll. Batignolles"

[9] Nieuport, Lavalette, Hotchkiss, Sautter-Harlé, Lioré-Ollivier, Farman.

[10] Le 28 mai, d'autres usines entrent dans le mouvement : Renault, Fiat, Chausson, Gnome et Rhône, Talbot, Citroën, Brandt, Salmon, Le Matériel Téléphonique et l'imprimerie Crété.

Une première rencontre entre lui et les négociateurs choisis par la C.G.P.F.[11] a lieu dans la nuit du 4 au 5 juin. Le patronat fixe les enjeux d'une éventuelle négociation : elle portera sur les salaires et les conventions collectives, mais pas sur les 40 heures et les congés payés qui relèvent de la loi à laquelle les patrons se plieront. Fort de ces assurances, Blum propose à la C.G.T. de négocier, sans risquer un refus patronal qui conduirait à l'impasse. Il demande par radio aux travailleurs le 5 juin à midi « de s'en remettre à la loi pour celles de leurs revendications qui doivent être réglées par la loi, de poursuivre les autres dans le calme, la dignité et la discipline ».

Les accords Matignon connus le lundi 8 juin au matin, n'arrêtent pas cette seconde vague de grèves, et elle s'étend aux grands magasins le 6. Le 8 ce sont le bâtiment parisien et les assurances, tandis que des négociations immédiates évitent que les banques ne débrayent. On compte 1,5 million de grévistes. La CGT, le parti communiste et le parti socialiste se mobilisent pour la reprise. Le 11 juin au soir, Maurice Thorez prononce devant des responsables communistes réunis au gymnase Jean Jaurès, la phrase célèbre : « Il faut savoir terminer une grève dès que satisfaction a été obtenue ». La métallurgie parisienne reprend le 15 juin. À la fin du mois, les vacances et les premiers congés payés approchent et le calme semble revenir.

Une troisième vague de grèves se produit fin juin-début juillet. Elle concerne d'une part des secteurs paisibles ou fortement syndiqués, d'autre part de petites entreprises artisanales dont les patrons ne peuvent payer les augmentations de salaires. En Haute-Vienne, par exemple, la porcelaine et la chaussure, relativement syndiquées, ne font pas grève en juin. Les premières grèves apparaissent dans le bâtiment, début juillet. Dans le Loiret, on note de même une vague de grèves dans les petites entreprises fin juin. Dans le Finistère, les premières grèves, essentiellement brestoises, surviennent immédiatement après les accords Matignon. De nouvelles grèves éclatent dans le reste du département fin juin et mi-juillet, notamment dans le bâtiment. Près du Havre, les filatures et tissages de Graville repartent en grève le 25 juin et l'occupation se termine le 14 août seulement. Cette dernière vague de grèves n'a pas l'importance des deux précédentes mais contribue à donner le sentiment que toute la France est touchée. De fait, on compte seulement trois départements exempts de grèves de mai à juillet 1936.
Au total, plus de 12 000 entreprises sont en grève dont près de 9 000 sont occupées. La grève n'affecte ni les chemins de fer, ni les postes, ni les services publics de l'État et des collectivités, mais pour le secteur privé, leur ampleur est sans précédent. C'est une véritable « explosion sociale qui vient frapper le ministère Blum au moment même de sa formation ».

[11] CGPF : Confédération Générale de la Production Française

La réunification syndicale a donné un dynamisme nouveau à la CGT, mais tous la décrivent prise de court par le mouvement, comme le dit son secrétaire général, Léon Jouhaux, le 15 juin : « Le mouvement s'est déclenché sans qu'on sût exactement comment et où ». Les grèves ne correspondent pas toujours à des secteurs de forte implantation : les taux de syndicalisation sont particulièrement faibles dans les secteurs à fortes grèves, comme la métallurgie (4 %), le textile (5 %), les industries alimentaires (3 %), alors qu'ils sont de 22%, 44%, 36% et 35 % dans les chemins de fer, la poste, les services publics et l'enseignement où il n'y a pas de grève. Les grands magasins connaissent une grève particulièrement spectaculaire, alors qu'ils ne comptent pas de section syndicale.

Les grèves viennent d'en bas, de la base, et non du sommet, des états-majors. On peut les dire spontanées, elles répondent à des initiatives locales, mais ces initiatives sont souvent prises par des militants, notamment des unitaires qui, depuis parfois plusieurs années, se consacrent à créer les conditions d'un nouveau rapport de force dans l'entreprise.

L'occupation ne donne pas aux grévistes une sécurité absolue, même si le changement de gouvernement rend improbable une évacuation par la police, ce qui change tout. La tension subsiste, les occupants restent sur leurs gardes, soucieux de contrer les tentatives de reprise de la direction, ou craignant une intervention extérieure. L'usine occupée, gardée par les piquets, se vit aussi comme une place assiégée.

La fête, quand elle éclate, est bien une vraie fête et la joie des grévistes une vraie joie. « Indépendamment des revendications, cette grève est en elle-même une joie. Une joie pure. Une joie sans mélange ».[12] La fête est organisée et pour le comité de grève, c'est aussi une façon de maintenir le moral en combattant l'ennui autant que le désordre.

Les grèves se déroulent sur le plan de la revendication et celui de la fête, le plan réaliste de l'action et le plan symbolique de l'expression collective. La fête qui accompagne les grèves n'est pas gratuite, elle a un sens, elle dit quelque chose sur la communauté ouvrière, sa liberté, sa dignité et sa souveraineté. L'occupation révèle des hommes et des femmes à leurs propres yeux. Au cœur de la satisfaction profonde qui donne aux occupations leur caractère exceptionnel et inoubliable, il n'y a pas seulement le sentiment d'une dignité retrouvée et affirmée, haut et fort, mais l'émotion d'une fraternité et d'une communauté de destin.

Juin 1936 acte la délégitimation du paternalisme et institue une rupture profonde. Que l'usine soit ou non la propriété du patron importe peu, ce qui compte, c'est que le patron n'y soit pas chez lui au même sens qu'il est chez lui dans sa maison. Ils ne s'engagent que pour un travail déterminé, payé d'un salaire déterminé. Ils n'attendent pas de bienfaits de leurs patrons et ne leur doivent en contrepartie aucune allégeance.

---

[12] Témoignage de la philosophe Simone Weil. Elle utilise la première, l'expression « grève de la joie » pour qualifier les grèves ayant suivi la victoire du Front populaire au printemps 1936.

Le contrat de travail est d'ordre public et son contenu doit faire l'objet non d'une négociation personnelle, impossible entre le salarié et l'employeur, mais d'une négociation entre syndicats et patronat. La grande nouveauté, ce sont les conventions collectives, et il est révélateur qu'elles ne se généralisent qu'à partir du Front populaire, alors qu'elles ont été instituées par une loi de 1919. Avec le Front populaire, le lieu de travail sort de la sphère privée pour entrer dans la sphère publique.

Les accords de Matignon

Les délégués de la Confédération générale de la production française et de la CGT se sont réunis sous la présidence de Monsieur le Président du Conseil, et ont conclu l'accord ci-après, après arbitrage de Monsieur le Président du Conseil :

Art.1. La délégation patronale admet l'établissement immédiat de contrats collectifs de travail.

Art.2. Ces contrats devront comprendre notamment les articles 3 à 5 ci-après.

Art.3. L'observation des lois s'imposant à tous les citoyens, les employeurs reconnaissent la liberté d'opinion, ainsi que le droit pour les travailleurs d'adhérer librement et d'appartenir à un syndicat professionnel constitué en vertu du livre III du Code du travail. Les employeurs s'engagent à ne pas prendre en considération le fait d'appartenir ou de ne pas appartenir à un syndicat pour arrêter leurs décisions en ce qui concerne l'embauchage, la conduite ou la répartition du travail, les mesures de discipline ou de congédiement.

Art.4. Les salaires réels pratiqués pour tous les ouvriers à la date du 25 mai 1936 seront, du jour de la reprise du travail, rajustés suivant une échelle décroissante commençant à 15% pour les salaires les moins élevés pour arriver à 7% pour les salaires les plus élevés, le total des salaires de chaque établissement ne devant, en aucun cas, être augmentés de plus de 12%.

Art.5. En dehors des cas particuliers déjà réglés par la loi, dans chaque établissement comprenant plus de dix ouvriers, après accord entre organisations syndicales, ou, à défaut, entre les intéressés, il sera institué deux ou plusieurs délégués ouvriers selon l'importance de l'établissement. Ces délégués ont qualité pour présenter à la direction les réclamations individuelles qui n'auraient pas été directement satisfaites, visant l'application des lois, décrets, règlements du Code du travail, des tarifs de salaires, et des mesures d'hygiène et de sécurité.

Art.6. La délégation patronale s'engage à ce qu'il ne soit pris aucune sanction pour faits de grève.

Art.7. La délégation confédérale ouvrière demande aux travailleurs en grève de décider la reprise du travail dès que les directions des établissements auront accepté l'accord général intervenu et dès que les pourparlers relatifs à son application auront été engagés entre les directions et le personnel des établissements. »

20 juin 1936, le symbole le plus éclatant du Front populaire : les congés payés



En juillet 1937 et août 1938, les journaux
« Regards » et « L'Illustration » titrent sur les premiers congés payés [13]
Libre de droit

Les premiers congés payés sont institués en France dès le 9 novembre 1853 par un décret de l'empereur Napoléon III, mais seulement au bénéfice des fonctionnaires. L'idée est reprise dans de nombreux autres pays, qui la généralise à tous leurs salariés. En Allemagne dès 1905, en Autriche-Hongrie et dans les pays scandinaves depuis 1910, en Tchécoslovaquie, en Pologne et au Luxembourg, au début des années 20, et même en Grèce, en Roumanie, en Espagne, au Portugal ainsi qu'au Chili, au Mexique et au Brésil.

En France, quelques administrations et patrons à la fibre « sociale » instaurent dès le début du 20ème siècle les congés payés au bénéfice de leurs salarié·es (métro parisien, entreprises électriques et gazières, ouvriers du livre…). Les patrons des houillères le font au profit des mineurs en 1925.

[13] Source : https://journal.ccas.fr/ete-1936-les-trois-mesures-emblematiques-du-front-populaire/

Le jour même de l'été 1936, le « Journal officiel » publie trois lois instaurant les conventions collectives, deux semaines de congés payés, et la semaine de 40 heures sans réduction de salaire.

Aucune de ces mesures ne figurait dans le programme électoral du Front populaire. Tout juste se contentait-il de mentionner l'objectif de réduction du temps de travail, sans la chiffrer. Si ces revendications syndicales ont si vite été satisfaites, c'est que les grèves massives ont pris tout le monde de vitesse. Y compris la direction confédérale de la CGT !

Le gouvernement de coalition entre socialistes et radicaux (les communistes, troisième force du Front populaire, soutenant le gouvernement sans y participer), porté par la victoire électorale du 3 mai 1936, prend ses fonctions le 4 juin. Pour la première fois, un socialiste, Léon Blum, devient président du Conseil.

La première initiative du nouveau gouvernement est de négocier avec le patronat et la CGT l'accord de Matignon, signé le 7 juin. Les employeurs s'engagent à accepter les conventions collectives (article 1), à cesser les discriminations contre les salariés syndiqués (article 3), à augmenter les salaires de plus de 10% (article 4), à reconnaître les délégués ouvriers (article 5) et enfin, à ne pas sanctionner les grévistes (article 6).[14]

Les congés payés sont conquis par la grève !

Ils ne figurent pas au programme du Front populaire. L'accord de Matignon est une première victoire ouvrière mais il ne met pas fin aux grèves. Bien au contraire, celles-ci s'étendent à des secteurs peu, voire pas du tout syndiqués, comme les grands magasins, les assurances, la restauration ou les théâtres[15].

Craignant d'être débordé, le gouvernement dépose en urgence à la Chambre les projets de loi sur les conventions collectives, les deux semaines de congés payés, et la semaine de 40 heures. En moins de dix jours, ils sont adoptés par le Parlement.

Fait souvent oublié, ces textes emblématiques du progrès social sont votés à la quasi-unanimité des parlementaires. Seule la loi sur la semaine de 40 heures se heurte à la résistance de la droite, avec 100 voix contre 408 à la Chambre et 80 contre 176 au Sénat.

De fait, son application s'échelonnera, selon les branches, de septembre 1936 à février 1937, alors que les congés payés et les conventions collectives seront immédiatement mis en pratique.

Avancée sociale majeure de l'époque dont nous bénéficions encore aujourd'hui, la généralisation des congés payés permet aux classes populaires de retrouver un peu du temps libre avalé par l'industrialisation violente des dernières décennies.

[14] Voir la publication de l'IHS CGT44 sur l'Accord de Matignon. www.ihscgt44.fr, rubrique 'Petites publications'.
[15] 2 millions de grévistes.

Un couple témoigne [16]:

« *J'étais ouvrier chez Renault dans les années 30. Le climat, c'était l'oppression, on avait aucun droit. L'atelier c'était 2000 personnes, et on ne savait jamais quand la journée était terminée. On nous imposait une heure ou deux de plus. On ne savait pas si on allait travailler le lendemain. C'était l'incertitude.* »

« Moi j'ai commencé à travailler à 13 ans, donc j'avais un livret de travail. J'ai commencé chez Caoutchouc. C'était le bagne. En 36, on avait du mal à réaliser que c'était possible. Le salaire a été doublé, les cadences infernales, elles ont été réglées. »

La loi qui va généraliser les congés payés est promue par le parti radical-socialiste, l'un des partenaires du gouvernement. Ce parti de centre gauche représente les classes moyennes, qui ayant goûté aux charmes des congés payés, vont souhaiter en étendre le bénéfice aux classes populaires par la loi du 20 juin 1936.

Mais les salarié·es qui en profitent sont toutefois peu nombreux à pouvoir envisager des vacances prolongées et beaucoup leur préfèrent une brève partie de campagne.

Cette loi ne conduit pas à une explosion du tourisme. Malgré les billets de train à tarifs spéciaux et le développement des auberges de jeunesse, beaucoup de salarié·es n'ont ni le réflexe ni la possibilité financière de partir. En 1936, 600 000 salarié·es français seulement en profitent pour jouir de vacances au bord de la mer ou à la campagne[17]: la grande majorité n'a tout simplement pas les moyens, les vacances correspondent à 1 à 2 mois de salaire.

C'est la révélation des vacances pour beaucoup. En arrivant sur les lieux de vacances jusqu'alors réservés à une élite bourgeoise, les salarié·es découvrent un clivage social plus visible qu'en ville. C'est un choc pour tout le monde. Les bourgeois voient arriver avec hantise sur « leurs » plages les « Salopards en casquettes » et certains offices de tourisme envisagent même de couper les plages en deux : une partie pour les 'congés payés' et une partie pour la bourgeoisie.

« Les congés payés, on en avait beaucoup discuté pendant les grèves. Donc je suis parti sur la Côte d'Azur, pour le rêve. J'allais souvent au cinéma et je voulais voir ça. J'ai dormi dans un petit hôtel à côté de Cannes. C'est là-bas que j'ai vu un clivage social plus visible que celui de la région parisienne. Sur la Croisette, les gens en smoking… mais moi je ne pouvais pas tout ça ! Ouvrier chez Renault, ça m'a renforcé et déterminé pour essayer de faire qu'il y ait plus de justice. »

« Plus de loisirs. Plus d'argent. Les congés payés. On est partis à Blonville car ma mère avait un frère là-bas, on ne pouvait pas payer l'hôtel. Au champ de courses de Deauville, ils n'avaient jamais vu d'ouvriers ! J'avais 20 ans, je n'avais jamais mangé au restaurant. »[18]

[16] Les Français racontent leurs premières vacances en 1936 | Archive INA *https://www.youtube.com/watch?v=gV6Q8uFbaeg*

[17] De 600 000 en 1936, ils seront 1,7 millions l'année suivante.

[18] Les Français racontent leurs premières vacances en 1936 | Archive INA *https://www.youtube.com/watch?v=gV6Q8uFbaeg*

Scène 4. 1936. Vive la grève !

Les comédien·nes sont en blouses grises ou en bleus de travail sur le petit perron, devant la fontaine.
Avant le début de la scène, deux personnes déploient derrière elles-eux un fond noir.



Une ouvrière

Avant les grèves, le climat qui régnait, c'était un climat d'oppression. On ne savait jamais quand on terminait sa journée, on pouvait rester une heure ou deux de plus. Et on ne savait pas non plus si on travaillait le lendemain ! Moi j'ai commencé à bosser à 13 ans à l'usine.... C'est simple : c'était le bagne.
Alors 1936, c'est la plus grande fête populaire que j'ai connue !
Tous les ouvriers occupent TOUT !

Un ouvrier

Tout ça se passe dans la meilleure bonne humeur, les communistes engueulent les socialistes, en disant « ton Blum c'est un vrai con », les socialistes disent « ton Thorez c'est un vieux connard agressif », mais tout le monde se marre car on est tous là pour occuper.

Une ouvrière

On n'imaginait pas qu'on imaginerait des nouvelles formes de protestation !

Et puis nous les femmes, on n'est pas en reste ! Les midinettes lèvent le poing en même temps que les métallos ! Les vendeuses en même temps que les dockers ! Faut s'imaginer, même les ouvriers agricoles débrayent !



Un ouvrier
Oui des millions d'ouvriers ont envahi leurs lieux de travail. Le fracas des machines s'est tu ! Les contremaîtres ont fui !

Un ouvrier
Enfin, on respire !

Une ouvrière
À croire qu'on n'en pouvait plus d'attendre après des années d'humiliation et de souffrance. On a desserré l'étreinte, on n'est plus des bêtes de somme dociles.

Un ouvrier
C'est le rassemblement au grand jour des opprimés contre les oppresseurs. Le début classique de la révolution, quoi ! T'aurais vu la tête du patron, quand il a compris qu'on occupait l'usine. C'est lui qui a baissé les yeux. Pas peu fiers qu'on était !

Un ouvrier
Ça c'est déjà une victoire....

Une ouvrière
L'arme ultime des dépossédés, c'est la grève. Le dernier atout pour ne plus courber l'échine. Il faut tout arrêter pour que tout renaisse. On va changer la France !

Un ouvrier
Oui, car toute pensée doit devenir action, comme le dit la philosophe Simone Weil.

Un ouvrier
Tu connais des philosophes, toi ?

Un ouvrier
Oui, monsieur !
C'est pas parce que je suis un ouvrier, que je ne connais rien ! Elle dit que si on continue comme ça dans la religion de la production, dans le mythe du progrès, on va à notre perte ! Le monde ne sera plus à la mesure de l'homme. Les hommes se reproduisent, mais pas le fer.



Benoît Frachon
Si le 12 février 34 fut le début d'une démonstration d'unité révolutionnaire contre le fascisme de grandeur internationale, le mouvement de cette grande année 36 confirme l'accentuation des luttes ouvrières depuis 1928.
On est passé de quelques 200 000 grévistes à l'époque à deux millions aujourd'hui.
La grève est toujours un combat.
Un combat au cours duquel le courage et l'héroïsme des combattants ne suffisent pas à eux seuls à assurer la victoire.
Il nous faut développer unitairement nos grèves !

Les ouvriers et ouvrières
Unité ouvrière !
Unité des prolétaires !

Benoît Frachon
Car le sacrifice n'est pas notre but !
C'est à la victoire que nous aspirons ! L'enjeu de la bataille contre le capitalisme, c'est la défense victorieuse des libertés ouvrières contre le fascisme sanglant, la défense des salaires, des lois sociales, l'obtention du pain et du travail pour les chômeurs ou bien c'est la misère, le retour en arrière de plusieurs siècles, les camps de travail et les camps de concentration puis, sans doute, pour couronner tout cela les massacres de la guerre impérialiste.

Les ouvriers et ouvrières
À bas les exploiteurs,
Vive les travailleurs !

Simone Weil
Il s'agit, après avoir toujours plié, tout subi, tout encaissé en silence pendant des mois et des années, d'oser enfin se redresser.
Se tenir debout.
Prendre la parole à son tour.
Se sentir des hommes et des femmes, pendant quelques jours. Indépendamment des revendications, cette grève est en elle-même une joie.
Une joie pure.
Une joie sans mélange.



L'ouvrier qui connaît Simone Weil
Bravo Simone Weil !

Les ouvriers et ouvrières
Vive la grève !
Pain, paix, liberté !

Benoît Frachon
Le dimanche 7 juin 1936 à 15 heures, commence la réunion avec le patronat.

Moi, Benoît Frachon, j'avais glissé dans la poche intérieure du haut de mon veston, quelques feuilles de paye, les vraies qui m'étaient parvenues… C'étaient là mes pièces d'accusation et j'en fis feu à bout portant.



Ah oui, nous pouvions en parler des salaires des femmes du textile dans les Vosges ou les salaires des ouvriers et des ouvrières de Loire Inférieure à 80 centimes de l'heure !
Nous pouvions en parler de ces employés, de ces fonctionnaires à moins de 20 francs par jour !

Nous leur mettions sous le nez, aux patrons, toutes leurs rapines, toutes leurs brutalités, toutes leurs filouteries….

Quelques temps auparavant, ils nous auraient ricané au visage. Mais là… ils baissaient le nez, non par remords, mais par peur !

Car les accusateurs, ce n'était pas simplement nous, les quelques militants qui étions devant eux, c'était la multitude des exploités dont nous leur faisions sentir la présence et tout le poids .
À une heure du matin les accords étaient signés !

Le crieur de journaux
Demandez l'Humanité !
Les accords de Matignon signés !
Deux semaines de congés payés !
Création des délégués du personnel !
Généralisation des conventions collectives !

Réalisatrice
On continue de tourner, on retravaillera le son en postprod. Pendant ce temps-là, raccord maquillage-costume pour la scène suivante !

Le crieur, *finissant sa tournée*
Demandez l'Humanité ! Les accords de Matignon signés !
Augmentation des salaires de 12 %,
Réduction du temps de temps de travail, mise en place de la semaine de 40 h,
Suppression des traditions de sanction pour fait de grève !

Réalisatrice
C'est bon pour la scène 5 ? On fait le clap !



L'unité pour le pain a vaincu !

l'Humanité

ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE (S.F.I.C.)

LUNDI 8 JUIN 1936

DEUX ÉDITIONS

LA VICTOIRE EST ACQUISE !

Travail et propriété

Notre camarade Thorez fait acclamer notre soutien au gouvernement Léon Blum

L'accord est réalisé

entre les délégués des syndicats patronaux et les représentants de la C. G. T.

POUR TOUS LES TRAVAILLEURS DE TOUTES LES INDUSTRIES : RECONNAISSANCE DU DROIT SYNDICAL ET DES DÉLÉGUÉS D'ATELIERS AUGMENTATION DES SALAIRES DE 7 A 15 %, SANS DIMINUTION DES AVANTAGES SUPÉRIEURS DÉJÀ ACQUIS

HIER, DES DIZAINES DE NOUVELLES VICTOIRES ONT ÉTÉ ENREGISTRÉES

ÉCLATANTS SUCCÈS COMMUNISTES

20.000 travailleurs ont défilé au cimetière Montparnasse et 7.000 à Vincennes

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Lundi 8 juin 1936. Les Accords de Matignon font la une du journal l'Humanité.

CHAPITRE IV. LA SÉCURITE SOCIALE

La CGT, à l'origine de la création des caisses de Sécurité sociale en 1945



Collection IHS CGT
Affiche CGT de Jean Chabrol. Années 1950

A l'arrivée d'Ambroise Croizat au Ministère du travail, le 22 novembre 1945, il reste à faire voter une série de décrets et lois visant à la mise en application de la Sécurité sociale.
Alors que des manœuvres sont déjà en cours pour retarder ou faire échouer le plan français de la Sécurité sociale, Croizat va défendre avec acharnement et à marche forcée le projet pour concrétiser rapidement cette réalisation et créer les structures nécessaires sur le terrain.
Pour élargir le rapport de forces et conscient que le temps est compté, Croizat, qui ne restera qu'à peine un an et demi au Ministère, et George Buisson, secrétaire de la CGT à la Libération, mobilisent le corps militant de la CGT.

En quelques mois, 138 caisses primaires de Sécurité sociale et 113 caisses d'allocations familiales sont édifiées. Outre les locaux qu'il faut trouver, un travail minutieux de recensement des assuré·es et des employeurs est réalisé par les militants pour établir les caisses primaires.
Rien n'aurait été possible sans l'engagement de centaine d'anonymes le soir, le week-end ou pendant leurs congés pour faire fonctionner cette réalisation.

« *Rien ne pourra se faire sans vous (…) La Sécurité sociale n'est pas qu'une affaire de lois et de décrets. Elle implique une action concrète sur le terrain, dans la cité, dans l'entreprise. Elle réclame vos mains…* »
Ambroise Croizat

Scène 5. Les dames de la Sécu

Le rideau noir est retourné. Apparaît alors une toile blanche sur laquelle sont dessinés des éléments de décor d'un bureau de Sécurité sociale : guichet, tableaux…
Nous nous retrouvons dans un bureau de la Sécu, et passons de 1936 à 1946.
Les dames de la Sécu sont en tenue des années 40, leurs dossiers sous le bras.



Gisèle
Bonjour monsieur Fromy !

Monsieur Fromy
Bonjour Gisèle !
En lui retournant la main.
Dites-moi, est-ce que je ne vois pas là des traces de vernis à ongles ?

Gisèle
C'est que je n'ai pas eu le temps de tout enlever hier… monsieur….

Monsieur Fromy
Pensez-y Gisèle, pensez-y !
Tenue stricte égal : garantie de travail sérieux… et respectueux.
N'oubliez pas que nous accueillons aux guichets des gens parfois très démunis.
Pas de signe ostentatoire de bonheur, pas de maquillage, pas de rouge à lèvres, pas de vernis à ongles.
Le respect Gisèle, le respect !

Gisèle
Oui monsieur.

Monsieur Fromy
Bien.
Rejoignez votre poste.

Yvonne
Tu fais une drôle de tête Gisèle !

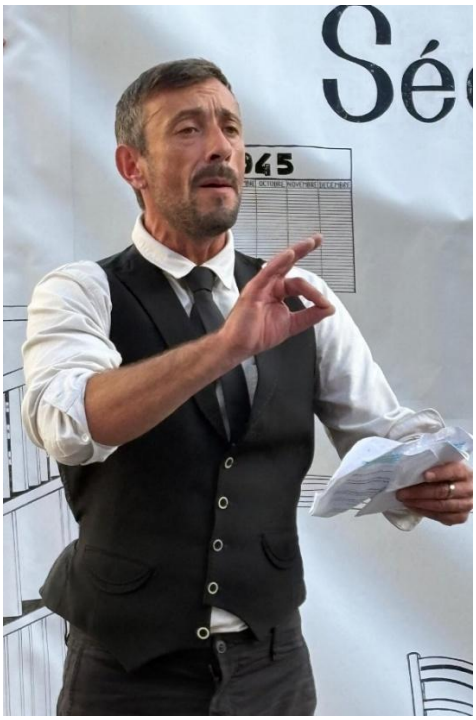
Gisèle
J'viens de croiser Fromy qui m'a fait tout un fromage à cause de mon vernis ! On ne peut pas en laisser une trace, il a l'œil !

Yvonne
Et encore.... Aujourd'hui t'as pas mis de bas !

Gisèle
Rooh, arrête ! Il aurait fait une attaque ! Tu t'souviens, ce qu'il nous a dit à l'embauche ?

Yvonne
C'est clair que j'me souviens ....

Monsieur Fromy
Comme le stipule le règlement de 1946, on doit toujours se montrer serviables et d'une correction absolue. Les renseignements doivent être données brièvement mais avec précision. Si l'assuré insiste plus qu'il ne convient, il suffit de lui faire comprendre poliment que nous ne faisons qu'appliquer les textes réglementaires, et ainsi la discussion est close.
Tout en étant complaisant et affable, il est inutile de répéter plusieurs fois la même chose ou de sortir du sujet. Ne pas oublier en tout état de cause, qu'un assuré n'est pas une entité anonyme au milieu d'une masse également anonyme, c'est un être humain qui souffre dans sa chair et souvent même dans son cœur.
Les couleurs vives pour les ongles seront rigoureusement interdites.
Ceci n'excluant pas une certaine recherche dans la tenue mais en raison du caractère particulier de nos organisme, il faut proscrire toute exagération....



Gisèle, *imitant monsieur Fromy*
Donc mesdames, nous sommes bien d'accord, pas de maquillage, ni bijoux, ni bas, ni chapeaux !

Yvonne , *rigolant*
Des vraies religieuses !

Gisèle
En attendant, sœur Yvonne, vous avez pensé à prendre votre carte du syndicat ?

Yvonne
Tu penses bien. J'y suis allée aussitôt ! Dis-moi, c'est vrai qu'elle a été déportée la responsable du syndicat[19]? En tout cas elle a été très accueillante.

[19] L'Europe de l'après-guerre, tout à sa reconstruction, laisse peu de place à la parole des rescapé·es. Dans la France des Trente Glorieuses, les rescapé·es n'envisagent souvent qu'une seule option pour refaire leur vie : le silence. Taire l'horreur pour continuer à vivre.

Raymonde
Vous parlez de la CGT c'est ça ?
Je m'suis laissée dire que c'était tous des communistes là-dedans !

Yvonne
Et alors ?

Raymonde
Ben, pour des communistes, ils auraient pu empêcher qu'on travaille les dimanche et lundi de Pâques !

Yvonne
Et l'effort commun de solidarité, tu ne connais pas ?

Raymonde
La solidarité, ça paie pas les factures !

Yvonne
Oui mais ça permet d'avoir plus de 50 % de la population protégée par la Sécurité sociale, un an après la guerre, c'est extraordinaire quand même !

Gisèle
Ici, à la Sécu, on se sent utile !

Raymonde
J'voudrais pas faire la fine bouche, mais un seul lavabo pour 30 et une machine partagée entre la dactylo, la personne de la CAF et moi, c'est un peu juste …. Et pas très efficace quand tu dois attendre que l'autre finisse son boulot pour commencer le tien.



Gisèle
On est en 46 Raymonde, faut pas trop en demander ! On sait bien qu'on a des conditions pas faciles, qu'il faut économiser le papier, le couper en deux, écrire des deux cotés…

Yvonne
Moi j'trouve qu'on s'débrouille plutôt bien, et puis y'a pas trop de réticences quand même de la part des gens, ça s'organise.

Gisèle
Y en a qui disent qu'on va même créer des sections territoriales avec des employés de mairie comme correspondants. A Clisson, à Ancenis !

Raymonde
Et pourquoi pas à Rezé ?

Yvonne : Trop près de Nantes ! Puis faudrait tout créer, là-bas, on part de rien…

Gisèle
Va falloir recruter, de toute façon, parce qu'avec tous ces gens à aider quand i 'savent pas lire, pas écrire....
Et puis tous les calculs à faire à la main, il y en a à 40 %, 60 %, 80 %, les non remboursables qu'il faut repérer....

Raymonde
Hier, vous avez su qu'il y avait un administrateur venu voir la longueur des files d'attente ?

Gisèle et Yvonne, *ensemble*
Ben oui ! C'est pour améliorer le service !

Raymonde
Faut s'méfier, les filles, faut s'méfier !

Gisèle et Yvonne *, ensemble*
Oh Raymonde, arrête !

Raymonde
Vous verrez après les cocos, on aura les bolchéviques, faut s'méfier, je vous aurai prévenues....

Gisèle
C'est surtout des employeurs qu'i faut s'méfier, Raymonde, va falloir surveiller si ça gruge pas au niveau du versement des cotisations.

Raymonde
Ah ça ... évidemment, tout de suite la lutte des classes !

Yvonne
Ben ouais ! La gruge patronale, on connaît.

Gisèle
Faut te rappeler qui a collaboré ? Maintenant, c'est à nous de gérer correctement, à tous les assuré.es. On n'a pas besoin des patrons, on est capables de le faire nous-mêmes !
Tu verras que les chiffres nous donneront raison ! On saura gérer, nous, la CGT et ses militants.

Yvonne
Et militantes !

Gisèle
Oui t'as raison, ses militants ET militantes ! Et c'est pas demain la veille que ça va s'arrêter !

Yvonne
Et en 1946, on n'oublie pas ce qu'on doit à 1936 et aux grèves de la classe ouvrière ! J'espère qu'en 2026, on s'en souviendra encore !



La bataille de la Sécurité sociale

Sans doute, le besoin de sécurité est aussi ancien que l'humanité elle-même. Et c'est d'abord au sein des familles et des communautés villageoises que se forment les premières protections contre les aléas de la vie. Les pouvoirs civils ou religieux, qui encadrent les sociétés traditionnelles, puisent également une grande part de leur légitimité dans la « *securitas* » qu'ils assurent à ceux qu'ils prétendent diriger ou conduire. Des institutions religieuses, notamment, se spécialisent dans l'assistance et la charité et fournissent un remède, certes limité, mais indispensable au soulagement de la pauvreté. Le monde du travail n'échappe pas à ce besoin de protection. Contre le chômage, la maladie ou les accidents du travail, les « confréries et corporations » puis le « compagnonnage » façonnent, dès le Moyen Âge, les premiers outils de la solidarité.

À la fin du 18ème siècle, les premières manifestations de l'industrialisation naissante et l'héritage de la Révolution française bouleversent les équilibres anciens des corporations.

S'inspirant de l'héritage des Lumières, certains républicains considèrent que si l'on prend au sérieux les droits de l'homme, la liberté, l'égalité et la fraternité, on ne saurait être indifférent alors au sort du plus grand nombre et aux exigences de la justice sociale. La Déclaration des droits de l'homme de 1793 peut ainsi écrire que *« les secours publics sont une dette sacrée »* (art. 21) envers les *« citoyens malheureux »*.

Mais cette proclamation n'a, en réalité, guère de traduction concrète. Plus grave, la loi Le Chapelier (1791) impose une chape d'interdits sur un monde ouvrier en cours de formation. Or, si la pensée libérale est prompte à condamner les anciennes structures d'assistance et de charité, doublement accusées d'encourager la paresse et de favoriser l'accroissement du nombre d'indigents, elle n'apporte aucune réponse précise à la misère des *« classes dangereuses »*.

Quand la question sociale devient centrale

Ainsi, les premières créations en matière de protection sociale seront l'œuvre des ouvriers eux-mêmes. Elles vont prendre la forme de sociétés de secours mutuel.

Apparues peu avant la Révolution, elles connaissent un essor important dans la première partie du 19ème siècle. Instruments d'entraide et de solidarité, les mutuelles témoignent déjà d'un certain niveau d'avancée de la conscience sociale et vont devenir le socle de la protection sociale pour près d'un siècle.

Si la deuxième industrialisation permet un sensible recul des formes extrêmes de la pauvreté, elle favorise aussi, avec l'essor du salariat qui l'accompagne, une vulnérabilité accrue aux risques (accidents du travail, chômage, maladie, vieillesse, etc.). Longtemps tenue en lisière, la question sociale devient centrale. Les pouvoirs publics ne peuvent plus l'ignorer, mais peinent à sortir des solutions classiques de la prévoyance.

Dépasser le "devoir de charité", créer un "droit à l'assistance"

De son côté, une fraction du patronat déploie, à compter du dernier tiers du19ème siècle, une panoplie d'œuvres sociales (maladie, retraite, sursalaire familial…) afin de fidéliser et de contrôler la main-d'œuvre. Les républicains ne sont pas dupes du caractère discrétionnaire du paternalisme patronal. Et, de leur côté, les mutuelles ne remplissent qu'imparfaitement leur rôle en ne s'adressant qu'aux seuls ouvriers capables d'être en mesure de « cotiser ». Face à ces insuffisances, la IIIe République peine à élaborer une doctrine conséquente pour traiter la question sociale. Réponse tout à la fois au libéralisme et au socialisme, mais, aussi, à l'emprise catholique, le solidarisme de Léon Bourgeois recherche les moyens d'établir une solidarité de droit, fondée sur un principe d'obligation morale et juridique permettant de dépasser le simple *« devoir de charité »* pour créer un *« droit à l'assistance »*.

Finalement, la loi s'en mêle. Dès 1898, un premier texte législatif introduit la notion de responsabilité des employeurs en cas d'accidents du travail et prévoit une obligation de prise en charge par les patrons. En 1910, les retraites ouvrières et paysannes constituent la première ébauche d'une réponse globale au problème de l'indigence des vieux travailleurs. Mais, la CGT est très critique et condamne fermement la *« retraite pour les morts »* et le principe de la cotisation ouvrière assimilée à un vol ! Ce dispositif est complété à la fin des années 1920 (1928-1930) par les lois sur les Assurances sociales. Elles offrent une assez large protection contre les conséquences de la maladie, de l'invalidité et du décès ainsi qu'une indemnisation pour la maternité et un droit à la retraite. Le financement est assuré par une cotisation de 8 % sur les salaires équitablement répartie entre l'employeur et le salarié. Malgré d'indéniables avancées, les Assurances sociales souffrent de graves lacunes. D'abord, les conditions d'ouverture des droits sont restrictives : seuls les salariés payés au-dessous d'une certaine somme peuvent bénéficier de la couverture (c'est le système du plafond). Dans l'ensemble, les prestations sont modestes. Le système de la capitalisation adopté pour les retraites est le plus critiqué. Il a un faible rendement, largement rogné par l'inflation.

Enfin, l'organisation administrative est un enchevêtrement de structures étatiques ou « libres » aux origines variées (mutuelle, patronat voire syndicats…) qui interdit toute lisibilité au système.

La "Sécu" échappe au jeu des mécanismes économiques

À la Libération, si l'urgence est d'abord à la reconstruction du pays, les forces politiques issues de la Résistance ont une claire conscience des carences du régime social passé. Il faut désormais bâtir du neuf sur les décombres de la IIIe République et de Vichy. Dans cette perspective, le programme du CNR, adopté en mars 1944, fait figure, à la fois de boussole et de texte de référence en préconisant notamment *« un plan complet de Sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés »*.

Porté par la direction générale des Assurances sociales, placée sous la direction de Pierre Laroque, le plan de Sécurité sociale conjugue innovations et continuité.

D'abord, il reste fondamentalement assuranciel. C'est la cotisation professionnelle assise sur les salaires qui ouvre droit aux prestations. En ce domaine, la Sécurité sociale s'inscrit donc clairement dans la filiation des Assurances sociales. Toutefois, elle se démarque des modèles antérieurs sur au moins trois aspects fondamentaux en partie empruntés au système anglais (plan Beveridge). Tout d'abord, l'ambition du plan de Sécurité sociale est de couvrir l'ensemble de la population et non plus les seuls salariés. Ensuite, le projet de l'administration vise à regrouper dans une caisse unique les quatre grands risques sociaux que sont la maladie, les retraites, les accidents du travail et la famille. La Sécurité sociale se veut également un instrument de démocratisation de la société en associant les travailleurs aux responsabilités économiques et sociales. Enfin, et c'est certainement l'aspect le plus novateur du projet élaboré à la Libération, la Sécurité sociale participe à une politique de redistribution des revenus échappant au jeu aveugle des mécanismes économiques. Telle quelle, cette ambition se heurte à une forte opposition. Le projet de la caisse unique concentre l'essentiel des critiques. La Mutualité et la CFTC sont les plus virulentes, voyant dans le maintien du pluralisme des caisses d'affinités une garantie de liberté. Le MRP, quant à lui, cible plus volontiers les modalités de représentations des travailleurs dans les conseils d'administration, contestant la mainmise syndicale dans la gestion des caisses.

Ces manœuvres échoueront. Le rapport de la commission réunie pour préparer le plan de Sécurité sociale, et dont le rapporteur est Georges Buisson, secrétaire de la CGT, défend pour l'essentiel les principes portés par la centrale ouvrière. Il est adopté à l'unanimité moins une voix par l'Assemblée consultative provisoire, mais le MRP s'abstient. Cela posé, le gouvernement tient bon sur l'essentiel, et les ordonnances portant création de la Sécurité sociale sont promulguées les 4 et 19 octobre 1945.

La Sécurité sociale est définie comme *« la garantie donnée à chaque homme qu'en toute circonstance, il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa substance et celle de sa famille dans des conditions décentes ».* Conçue initialement comme un système unique et unifiant destiné à l'ensemble de la population, la Sécurité sociale peine toutefois à prendre en compte les professions indépendantes (commerçants, artisans, professions libérales…) et le monde des travailleurs agricoles lui échappe complètement. Enfin, les régimes particuliers qui s'appliquent de manière générale aux salariés « à statut » (mines, SNCF, fonctionnaires, etc.) conservent leur autonomie. La législation adoptée est donc un compromis, mais très largement positif.

Il faut souligner ici le rôle du ministre du Travail Ambroise Croizat (21 novembre 1945- 4 mai 1947) dans l'édification de l'institution. Entouré d'éminents collaborateurs (Pierre Laroque, Francis Netter, etc.), il va jouer un rôle décisif dans la mise en place des nouveaux organismes de l'institution.
Sous son impulsion, un immense chantier s'ouvre. Sans réduire aucunement cette action à celle d'un seul homme alors qu'elle mobilisa de nombreux militants, on ne peut pas ne pas évoquer le rôle joué par Henri Raynaud, secrétaire de la CGT et responsable au sein de la direction confédérale des questions de la Sécurité sociale. Dirigeant à la compétence reconnue, disposant d'une grande autorité (il fut l'un des négociateurs, en 1943, de l'accord du Perreux de réunification), il mettra toute son énergie à la réalisation et à la défense de la Sécurité sociale. Il suscita notamment la création de la Fédération nationale des organismes de sécurité sociale (Fnoss), structure de type fédéral chargée de coordonner au plan national l'action des différents organismes de sécurité sociale. Il en deviendra, le 1er juillet 1946, son premier président.

Le rôle fondamental des petites mains de la CGT
Mais il serait injuste aussi d'oublier le rôle spécifique du corps militant dans cette œuvre. En six mois, près de 123 caisses primaires seront édifiées ainsi que 113 caisses d'allocations familiales grâce en partie à l'action des petites mains de la centrale ouvrière.
Mais, durant la période d'installation, les oppositions ne désarment pas. Les intrigues du MRP, de la Mutualité et du patronat pour faire reculer la date de mise en place des nouveaux organismes, pour maintenir les caisses d'affinités ou pour accorder aux allocations familiales une totale autonomie se poursuivent. Rugueux et offensif dans son rôle de ministre, Ambroise Croizat sait aussi élaborer des compromis satisfaisants. Ainsi, concernant la désignation des futurs administrateurs, l'administration avait fait le choix d'attribuer sur la base de la représentativité des diverses organisations les deux tiers des sièges aux représentants des salariés, le reste aux employeurs. Mais de nombreuses voix s'élèvent pour réclamer le retour du principe de l'élection pour la désignation des administrateurs.

La loi du 30 octobre 1946 leur donnera satisfaction. Les premières élections se dérouleront en avril 1947. Elles donneront lieu à des manœuvres diverses, mais, finalement, elles seront un succès pour la CGT. Celle-ci obtient la majorité dans 109 caisses primaires sur 124, mais aussi dans une très large majorité de caisses d'allocations familiales.

Dès sa mise en place, la Sécurité sociale fait l'objet d'attaques incessantes de la part de la droite et du patronat. Un certain nombre de thèmes, qui deviendront récurrents par la suite, émergent immédiatement : les cotisations pèseraient sur les coûts des entreprises et nuiraient à leur productivité ; les prélèvements sociaux entraîneraient une réduction de l'épargne préjudiciable à l'investissement ; enfin, la Sécurité sociale aurait des effets inflationnistes et encouragerait l'augmentation des dépenses de soin et les abus. Bien sûr, ces critiques ignorent le rôle positif joué par la Sécurité sociale en matière de santé, sur la conjoncture économique, le maintien du niveau de vie et la productivité… Dès 1948, le général de Gaulle dénonce l'inflation des dépenses sociales et insiste sur l'urgente nécessité de les réduire. De retour au pouvoir en mai 1958, il engage des politiques restrictives. Les mesures les plus spectaculaires concernent l'instauration d'une franchise sur les médicaments et une augmentation de près de 10 % de la part restant à la charge de l'assuré pour les médicaments. Mais, devant les protestations populaires, le pouvoir recule et lâche du lest en imposant avec succès le conventionnement (1960). Dorénavant, les travailleurs seront réellement remboursés sur la base de 80 % des tarifs conventionnés, ce qui marque un progrès réel.

Les atteintes contre le régime général se poursuivent

Mais la menace la plus sérieuse provient des choix économiques du nouveau régime. Prenant prétexte de l'ouverture de nos frontières à nos concurrents du Marché commun, le gouvernement entend arrimer l'évolution des salaires et des dépenses sociales à celle des gains de productivité des entreprises. Le Vème Plan (1965-1970) prévoit notamment que l'évolution des cotisations doit être inférieure à celle des prestations. Cette politique des revenus rejoint celle du patronat qui mène une intense campagne sur le thème : la Sécurité sociale est certes un droit social, mais elle est aussi désormais une charge pour l'économie. En mettant l'accent sur l'augmentation continue des dépenses de santé (c'est le fameux « trou »), le patronat réclame une réforme des structures de la Sécurité sociale.

La réforme de 1967 comble ses vœux avec la création de trois caisses distinctes (maladie, vieillesse, allocations familiales) bénéficiant de ressources propres.

L'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss) fait figure d'organisme unifiant en assurant la gestion de la trésorerie des trois organismes. Ce démembrement de la « Sécu » renforce la tutelle de l'État, et l'introduction du paritarisme accroît la pénétration du patronat dans la gestion des caisses. La CGT et la CFDT avaient dix-huit sièges dans les anciens conseils d'administration, elles n'en occupent plus que cinq, dorénavant. Ce changement s'effectue au bénéfice de la CFTC, de FO et de la CGC.

La cotisation ouvrière est augmentée, et elle est assortie d'un déplafonnement partiel, le ticket modérateur est porté à 30 % pour de nombreuses dépenses. Le mouvement de mai-juin 1968 le ramènera à 25 %. De nombreux médicaments ne sont plus remboursés. Décidément, la note est lourde pour les salariés !

Depuis, les atteintes contre le régime général se poursuivent.
La plus lourde de conséquences étant l'introduction dans la loi de finances pour 1991 de la contribution sociale généralisée (CSG) qui ouvre la porte à une modification radicale du financement de la Sécurité sociale.



Campagne de défense de la Sécurité sociale
de mars 2004 menée par la CGT.
© CGT

L'État social ou la Sociale ?

L'hôpital n'a pas toujours eu le rôle de soigner les individus. Les hôpitaux créés au 17ème siècle avaient pour but d'enfermer la population marginale ou en état de mendicité. Jusqu'au 19ème siècle, la pauvreté était considérée comme une maladie.

La Révolution de 1789 va être un premier tournant dans le domaine sanitaire. La charité chrétienne fait place à la bienfaisance, une charité laïcisée. L'Église se désengage de la gestion des hôpitaux qui est, dès lors, confiée aux municipalités, c'est-à-dire aux notables et à la bourgeoisie.

La première révolution industrielle et l'accroissement du nombre d'ouvrier·es poussent ces dernier·es à s'organiser : le Second Empire voit la légalisation des mutuelles, espaces de socialisation ouvrière où se pense la transformation sociale par l'auto-organisation. Une opposition s'opère alors entre contrôle social par l'État au service de la bourgeoisie et l'auto-organisation ouvrière.

Les deux guerres mondiales et leur impact sur la démographie et l'économie contraignent l'État libéral à assumer une nouvelle solidarité issue de la guerre : c'est la contrepartie de l'impôt du sang.
De la guerre totale[20] naît l'État social, insuffisamment protecteur. Face à lui, et face au capital, s'organise une autre forme de protection sociale appelée 'la Sociale'.

1945. « *Ce qui s'est passé n'a rien à voir avec la saga légendaire d'un programme du Conseil National de la Résistance mis en œuvre dans l'unité nationale, des communistes aux gaullistes* ».[21] Si les deux forces politiques s'accordent sur une protection sociale plus large, le différend principal demeure sur la gestion. Pour les capitalistes, il est insupportable qu'un fonds représentant 200 milliards de francs, soit la moitié du budget de l'État, soit géré par les travailleurs et travailleuses eux-mêmes. Alors, qui doit s'en occuper ? L'État social soutenu par les gaullistes ? Ou 'la Sociale' portée par les salarié·es, employé·es, ouvrier·es et défendue par Ambroise Croizat, Ministre du Travail communiste et par la CGT ?
Dès 1947, une campagne de presse hostile s'abat sur le régime général de la sécurité sociale et dénonce fraudes, abus, inefficacité. Des mantras qui ne cesseront d'être répétés jusqu'à aujourd'hui. Face à eux, le camp des travailleurs et des travailleuses ne lâche pas le combat.
«Jamais nous ne tolérerons que ne soit renié un seul des avantages de la sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie, cette loi humaine et de progrès.»[22]
En 1968, la réforme du régime général s'inscrit dans le cadre de l'ouverture du marché à la concurrence. On passe alors d'une caisse unique à trois caisses : la Caisse Nationale Assurance Maladie, la Caisse Allocations Familiales et la Caisse Nationale Assurance Vieillesse. L'enjeu des adversaires de la sécu est ici de casser l'unicité du système.

[20] Une guerre totale est un conflit dont les conséquences et les implications ne se limitent pas aux champs de bataille mais touchent l'ensemble de la société des pays mobilisés.
[21] Citation de Bernard Friot.
[22] Dernier discours d'Ambroise Croizat à l'Assemblée nationale en octobre 1950.

Puis l'objectif sera de mettre en place le paritarisme. Cette fois, on casse la démocratie sociale, en cassant la gestion par les bénéficiaires eux-mêmes. Comme le disait cyniquement Denis Kessler[23], *« le paritarisme, c'est le patronat plus un traitre »*.

1995 est l'année de la totale dépossession des travailleuses et des travailleurs de leur régime général. Depuis cette date, le Parlement discute et adopte tous les ans le budget de la sécurité sociale. Le plan Juppé impose à la sécu de financer par elle-même son retour à l'équilibre en empruntant sur les marchés financiers ! Les salarié·es payent 'la dette'. Pourtant la Sécu est en excellente santé financière ! Le seul trou dont elle souffre…c'est d'un trou de mémoire !

Ce qui menace le système de santé c'est bien l'instabilité du système de crises qu'est le capitalisme. Entre 2008 et 2009, le déficit de la sécurité sociale est passé de 9,4 à 23,4 milliards d'euros. Les bénéficiaires auraient été deux fois plus malades ? Évidemment non !

En 2019, la sécu gère un budget de 206 milliards d'euros, ses frais de gestion sont de 7,3 milliards d'euros. Les complémentaires santé[24] gèrent 30 milliards d'euros et leurs frais de gestion atteignent 7,5 milliards d'euros ! À qui profite le crime ?

La sécurité sociale c'est efficace, c'est pas cher et c'est simple !

[23] Denis Kessler : économiste, chercheur et dirigeant d'entreprise français.

[24] Les complémentaires santé facturent plus cher que la Sécurité sociale pour rembourser 7 fois moins de prestations !

Scène 6. La bataille de la Sécu

Le rideau disparaît et on passe de 1946 à 2026 !

Comédien·nes en militant·es d'aujourd'hui sont en chasubles CGT. Celles et ceux de la scène précédente, enfilent des chasubles rouges au-dessus de leurs tenue.

Stéphane

Dire que la Sécurité sociale a été mise en place par un ministre communiste et que la CGT était à la barre, ahhhh…. ça fait bien grincer des dents depuis 80 ans. Eh oui, la réalité est cruelle pour les anti-communistes et les libéraux !

Blandine

Pour eux, faut qu'on oublie notre propre histoire, faut pas qu'on sache que les cotisations sociales, c'est beau, c'est pas cher et c'est simple ! Ben ouais, la Sécu… la vraie… la nôtre, c'est quatre fois moins cher que les mutuelles !

Élodie

Pas de coût de fonctionnement, pas d'actionnaires, et pas de pub !

Blandine

C'est ce que je disais : moins cher et plus efficace ! Faut-il rappeler que la sécu, c'est un quart du PIB ? C'est dire si le gâteau est appétissant pour les capitalos. C'est pour ça que depuis 1945, ils font tout pour que ça revienne dans le giron du privé.

Jonathan

En fait, Ambroise Croizat, un des fondateurs de la sécurité sociale, c'est mieux que le père Noël !

Il a bossé comme un fou avec ses camarades, résistantes et résistants, dès la fin de la guerre pour unifier la Sécurité sociale et inventer le régime général !



Carine

Il a mobilisé tout le corps militant de la CGT. Rien n'aurait été possible sans l'engagement de centaines d'anonymes le soir, le week-end ou pendant leurs congés pour faire fonctionner cette belle réalisation.

Élodie

Pendant que Marcel Paul, un autre ministre communiste de De Gaulle, lui, il s'occupait de la nationalisation d'EDF-GDF !

Jonathan

Marcel Paul, voilà un gars qui est né sur un banc un 14 juillet et qui meurt un 11 novembre. Ça s'invente pas un truc pareil !

Ben ouais, il est mort le 11 novembre 1982, après avoir rencontré Mitterrand. Mitterrand le décore de la Légion

d'Honneur le matin, il meurt l'après-midi, dis donc !

Blandine
Il a fondé EDF-GDF et le statut des gaziers !

Marie
Il s'y est accroché « comme un chien à son os !», comme il disait ! Il disait aussi un autre truc pas con, qu'on ferait bien de méditer aujourd'hui : «Si on veut une économie de qualité à la hauteur des besoins d'une nation, il faut un statut social à la hauteur des besoins des hommes et des femmes !»

Blandine
Pourtant Marcel Paul et Ambroise Croizat, ils sont apparus tard dans les dictionnaires !

Marie
En 2013, au nom de Croizat, vous trouviez une danseuse !

Carine
Et au nom de Paul, six papes et un apôtre !

Élodie
Oui, le problème c'est qu'on a la mémoire courte.

Carine
T'as raison, si la Sécu souffre de quelque chose, c'est pas d'un trou financier, c'est d'un trou de mémoire !

Stéphane
En vrai, si on comprend bien, l'enjeu pour Paul et Croizat, c'est surtout le pouvoir aux travailleurs et aux travailleuses ?

Jonathan
Et ouais, et c'est toujours vrai aujourd'hui !

Stéphane
Et pourquoi ? Parce que quand c'est l'État qui gère, on perd !

Élodie
L'état déguise le grand bond en arrière en grand bond en avant.... Un vrai tour de passe-passe pour nous faire croire qu'on est responsable de la dette sociale !

Carine
Et quand c'est le paritarisme 50/50 entre les salarié.es et les patrons, c'est pire !
« Avec le paritarisme, fini le communisme ! »



Blandine
50/50 entre la poule et le renard, sans le grillage du poulailler, tu parles d'une arnaque, toi !

Marie
Denis Kessler, maintenant vous voyez bien qui sait .... il nous avait pourtant bien averti : « Le paritarisme, c'est le patronat, plus un traître ! »

Blandine
Alors si en plus, y a des renards déguisés en poules !

Ensemble
Croizat, reviens !

CHAPITRE V. AMBROISE CROIZAT

Ambroise CROIZAT, le ministre des Travailleurs.



« Mettre définitivement l'homme à l'abri du besoin, en finir avec la souffrance et les angoisses du lendemain ».

Telle est la devise **d'Ambroise Croizat**, ministre du Travail de 1945 à 1947, bâtisseur de la Sécurité sociale et originaire de Notre Dame de Briançon en Savoie où il naît le 28 janvier 1901. Son père, Antoine, est manœuvre à l'entreprise naissante des « Carbures Métalliques ». 12 heures par jour pour 8 sous de l'heure. À peine le prix du pain. Ambroise grandit entre les fours auprès de ceux qui rêvent d'espoir et de solidarité.

Installé à Lyon dès 1914, il s'engage dans l'action syndicale. Animateur des grèves de la métallurgie alpine, il adhère au Parti communiste français en 1920 et devient en 1927 secrétaire général de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT.

Élu député de Paris sous le Front Populaire en 1936, il forge les grands acquis de mai, entre autres les congés payés, la semaine de 40 heures et la loi sur les conventions collectives dont il est l'auteur.

En 1939, l'orage de la seconde guerre mondiale gronde.

Arrêté le 7 octobre pour ses opinions communistes, il est incarcéré à la prison de la Santé. Fers aux pieds, il traverse quatorze prisons françaises avant de connaître l'incarcération au bagne de Maison Carrée à Alger. Libéré en février 1943, il est nommé par la Confédération Générale du Travail clandestine à la commission consultative du Comité Français de Libération Nationale dirigé par le Général de Gaulle.

Il y exerce la présidence de la Commission du Travail.

Là, entre résistants, mûrissent les espoirs du Conseil National de la Résistance et les inventions sociales de la Libération.

La Sécurité sociale, bien sûr, dont le postulat colore le programme du CNR du 15 mars 1944 : *« Nous, combattants de l'ombre, exigeons la mise en place d'un plan complet de sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion par les intéressés et l'État »*.

Les mots reprennent point par point l'article 21 de la déclaration des droits de l'homme de 1793 qui, pour la première fois au monde, ouvrait le droit au travail et à la santé pour tous.

À la tête d'une commission de parlementaires, de médecins, Ambroise Croizat dessine dès l'été 1943 les premières esquisses de ce qui allait devenir la Sécurité sociale. C'est ce travail collectif, mûri au cours de deux années de réflexion, avec l'aide des services de François Billoux, ministre de la santé et de Pierre Laroque, haut fonctionnaire spécialiste des questions sociales, qui va aboutir à l'ordonnance d'octobre 1945, instituant la Sécurité sociale.

Un immense chantier commence le 13 novembre 1945 quand Ambroise Croizat est nommé au Ministère du Travail. 138 caisses de Sécurité sociale sont édifiées en six mois sous sa maîtrise d'œuvre et gérées par un peuple anonyme après le travail ou sur le temps des congés pour en terminer, selon les mots du ministre, *« avec l'indignité des vies et les souffrances de l'enfance »*.

Quatre grands principes, fondements même de l'identité sociale française, feront la charpente de l'institution.

-**L'Unicité** : tous « les risques sociaux », maladie, maternité, vieillesse, accidents du travail, sont regroupés dans une seule caisse.

-**La Solidarité** : un système de répartition entre actifs et non actifs, financé par les richesses créées dans l'entreprise, est la pierre angulaire de l'édifice.

-L'Universalité sous tendue par l'idée de soigner toute la population et de suivre, dans sa santé, l'individu de sa naissance à son décès.

-La Démocratie c'est-à-dire la volonté de confier la gestion de l'institution aux bénéficiaires eux-mêmes. Deux années à bâtir ce qui fera l'exception française.

Pierre Laroque déclare en 1947 : *« En quelques mois et malgré les oppositions, a été bâtie cette énorme structure [...] Il faut dire l'appui irremplaçable d'Ambroise Croizat. C'est son entière confiance manifestée aux hommes de terrain qui est à l'origine d'un succès aussi rapide. »* Rappelons aussi combien le rapport de force de la Libération permit la naissance de celle que l'on va désormais appeler « la Sécu » : un parti communiste à 26 % des voix, 5 millions d'adhérents à la CGT, une classe ouvrière grandie par sa lutte dans la résistance, un patronat déconsidéré par sa collaboration avec l'ennemi nazi.

Mais là ne s'arrête pas l'héritage de celui que l'on appelle déjà le « ministre des Travailleurs ».

Ambroise Croizat laisse à l'agenda du siècle ses plus belles conquêtes : la généralisation des retraites, un système de prestations familiales unique au monde, les comités d'entreprise, la formation professionnelle, la médecine du travail, le statut des mineurs, des électriciens et gaziers, la prévention dans l'entreprise et la reconnaissance des maladies professionnelles, de multiples ajouts de dignité au Code du Travail, la caisse d'intempérie du bâtiment, la loi sur les heures supplémentaires.

En 1950, alors que la maladie le ronge, ses derniers mots à l'Assemblée nationale sont encore pour la Sécurité sociale : *« Jamais nous ne tolérerons que soit mis en péril un seul des avantages de la Sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie cette loi humaine et de progrès ».*

Un cri pour que la Sécurité sociale ne soit pas une coquille vide livrée au privé, mais reste ce qu'il a toujours voulu qu'elle soit : un lieu de solidarité, un rempart contre le rejet, la souffrance et l'exclusion.

Ambroise Croizat meurt à Paris le 10 février 1951. Ils sont un million pour l'accompagner au Père Lachaise *: « Sous une pluie battante, des gens de toutes conditions viennent s'incliner au passage du cortège. Les vieux de l'hospice d'Ivry, malgré leurs amputations, leurs infirmités, sont là aussi. Les travailleurs du chantier de la Roquette ont débrayé à 100 %*[25] *».*

Le peuple de France, venu en masse n'a pas oublié l'œuvre magnifique d'Ambroise Croizat.



Le 17 février 1951, un samedi de pluie dans les rues de Paris.
Ils étaient un million de tristes mines à suivre le cortège comme « un ruban de larmes et de fleurs qui s'étire jusqu'au cimetière du Père-Lachaise », accompagnant Ambroize Croizat. © AFP

[25] L'Humanité , dans son édition du 19 février 1951

Scène 7. Le discours d'Ambroise Croizat



« Nous avons en discussion un texte, qui tend à généraliser la sécurité sociale, à toute la nation française. Cette révolution, excusez-moi cette formule, est attendue par tout le pays.

Nous construirons le grand édifice social, qui prévoit dans son cadre, toutes les améliorations possibles. Il est permis d'envisager que demain, la sécurité sociale assurera à tous les hommes et à toutes les femmes, une certitude, quant à toutes les possibilités de vie, la prévention des accidents et leur réparation, l'indemnisation de toutes les pertes de travail telles que le chômage et l'assurance contre tous les risques sociaux.

Dans notre pays, nous avons uni toutes les classes de la société. Nous avons essayé de résoudre pour une date la plus proche possible, la retraite nationale pour tous les vieux de France. Nous espérons fermement que le principe sera adopté et que son démarrage sera relativement rapide malgré l'important et long travail de mise en application. Ce plan dont j'ai à cœur de poursuivre inlassablement la réalisation, comporte une rénovation complète de notre système de sécurité sociale. Cette réforme qui doit également humaniser cette administration, la rendre plus proche des assurés et faire en sorte que ceux-ci y trouvent des avantages toujours plus substantiels. Car – et ceci est un des caractères les plus originaux du plan français – celui-ci prévoit la remise complète entre les mains des assurés eux-mêmes de la gestion des organismes de sécurité sociale.

Rien, de grand ne se fera sans la participation active et directe des producteurs eux-mêmes.

L'association de tous les Français, sans exception, à cette œuvre de solidarité nationale prouvera au monde le caractère hautement social de cette nouvelle République, que nous voulons démocratique, forte et indépendante. Rien ne pourra se faire sans vous. La Sécurité sociale n'est pas qu'une affaire de lois et de décrets. Elle implique une action concrète sur le terrain, dans la cité, dans l'entreprise. Elle réclame vos mains…

Et n'oubliez pas…. Ne parlez jamais d'acquis sociaux mais de conquis sociaux, car le patronat ne désarme jamais ! »

Scène 8. Les deux Liliane

Liliane adulte

Mon père a été arrêté en tant que député communiste en 1939, déchu de son mandat en 40 et emprisonné jusqu'en 43. J'avais quatre ans quand nous sommes allées à son procès, avec maman. Quand je l'ai vu entrer dans la salle, menotté, j'ai crié :

Liliane enfant

Papa !

Liliane adulte

Le juge a demandé de faire sortir la perturbatrice !

Liliane enfant

C'était moi la perturbatrice. Quand je l'ai retrouvé, j'avais 9 ans, alors après je le lâchais plus ! Je suis sur toutes les photos officielles, collée à lui…



Liliane adulte

C'était un homme extraordinaire…. Il était toujours tellement pris mais il était toujours capable de me réserver du temps.

Liliane enfant

Quand il rentrait, il étalait le journal « l'Humanité » et le journal « le Soir » et il me parlait des événements de la journée. Il me parlait des affaires étrangères et puis de la sécurité sociale bien sûr !

J'ai eu de la chance, j'ai eu des parents très évolués.

Liliane adulte

Quand papa est devenu ministre, les journalistes sont venus à la maison. Pour prendre maman en photo…. Ils ont dû aller la chercher au lavoir… C'était quelque chose une femme de ministre avec un ballot de linge, une planche à

laver et les mains bleuies par la température de l'eau !
Quand papa nous a annoncé qu'il allait devenir ministre, maman a dit : « ça ne changera rien ».
« Si Denise, lui a répondu papa, on va devoir aller vivre au ministère du travail !»

Liliane enfant
Maman aurait préféré rester rue Daguerre. Elle allait devoir vivre avec une femme de chambre et un majordome ! Moi j'savais même pas c'que c'était !

Liliane adulte
Le ministère, ça a été très dur pour maman ...

Liliane enfant
...À cause du protocole.

Liliane adulte
Papa, lui, ça ne le gênait pas, il n'était gêné nulle part d'ailleurs ! Ayant milité face à beaucoup de patrons, on ne le faisait pas taire. Sa force était là, en ce qu'il croyait, lui.

Liliane enfant
Maman a continué à faire la cuisine, bien qu'elle soit femme de ministre.

Liliane adulte
Mon père a exigé un inventaire avant son entrée au ministère et après son départ.
À son arrivée, il a demandé à Eugène, le majordome :
- Eugène de quel jour de congé, vous voulez disposer ?
- Monsieur le ministre, c'est comme vous voudrez, c'est en fonction de vos besoins.
- Mais comment ça ?
- Ben, ça m'arrangerait le dimanche matin, car j'aimerais aller à la messe....

Liliane enfant
Il était marié depuis peu et très croyant.

Liliane adulte
- Dans ce cas, Eugène, vous prendrez toute la journée du dimanche.
C'est comme ça que le père Croizat passait l'aspirateur le dimanche soir, alors que maman faisait la vaisselle.

Liliane enfant
Il faisait comme ça pour que le lundi matin Eugène ait moins de travail !

Liliane adulte
Papa est allé voir dans quelles conditions étaient logés les employés du ministère. C'était sous les combles, à la limite de l'insalubrité.
Alors, papa a fait installer des pièces au deuxième étage, avec douche chambre et salon.
Ça, Eugène ne l'a jamais oublié,

Liliane enfant
alors qu'il n'avait pas du tout les mêmes idées politiques que papa. La femme de chambre, elle, était carrément anti-communiste....

Liliane adulte
Mon père travaillait énormément. De 16 à 18 heures par jour. Ses camarades disaient qu'il était capable de préparer un discours sur un ticket de métro !

Liliane enfant
Quand il devait faire un discours de ministre il répétait la veille devant maman et moi !

Liliane adulte
En tant que ministre, il est allé visiter les caisses de Sécurité sociale qui s'ouvraient, parfois dans des locaux de

fortune prêtées par les unions locales ou construites grâce aux militants de la CGT, sur leurs temps de repos.
Les camarades faisaient parfois les fichiers bénévolement. Faut bien dire que la première fois que les gens ont touché les remboursements, ils ne comprenaient pas. Il y avait comme une sorte d'inquiétude .... Ils se disaient : « Mais ce n'est pas possible ! »

Liliane enfant
Mon père, il s'échappait régulièrement des évènements officiels ! Un jour, pendant une visite dans le nord, il a trouvé le moyen de sortir du cortège. Tout le monde le cherchait partout. Finalement, on l'a retrouvé dans un bar, en train de jouer aux fléchettes. En quelques minutes, il était devenu copain avec les ouvriers...

Ensemble
Ben oui, papa, ministre du Travail, c'était d'abord un travailleur !

Liliane enfant
Papa, il n'a jamais baissé les bras, il disait toujours, je suis un savoyard, je suis un montagnard....

Liliane adulte
C'était sa façon d'affirmer sa force de résistance.
Je n'ai jamais rencontré quelqu'un comme lui.... Ça a sans doute dû me poser des problèmes pour rencontrer un homme à sa hauteur...
Mais bon...
Je me trouvais une nullité à côté de lui, je ne me sentais pas capable de faire de grandes études. Il aurait bien voulu....
J'ai eu la chance d'entrer aux impôts par la petite porte, comme employée de remplacement, ça a pris plus de dix ans pour que je sois titularisée....
J'ai fait 43 ans aux impôts.... Ah mon père... si j'me souviens !
Il a eu un enterrement exceptionnel, on a parlé de la participation d'un million de personnes, sous une pluie battante...

Liliane enfant
.... Plus que pour Johnny Hallyday....

Liliane adulte
La population française savait bien que les conditions de vie avaient été transformées par le passage des ministres communistes et parmi eux la part prise par Croizat.

Liliane enfant
Il y avait même les vieux de l'hospice d'Ivry, malgré leurs amputations....

Liliane adulte
Faut l'savoir, les travailleurs du chantier de la Roquette ont débrayé à 100 %.

Liliane enfant
C'était un peu comme une immense manif, mais très triste.... Papa aurait pensé que pour lui, il ne fallait pas organiser ça, mais moi j'crois que oui, parce qu'il le méritait, et puis il aimait bien les manifs.... Moi aussi !



Liliane Croizat



Née le 5 août 1936 à Paris, Liliane Croizat assite alors qu'elle n'a pas quatre ans, au procès de son père, Ambroise Croizat, secrétaire général de la CGT et député communiste de Paris, arrêté sur les marches de l'Assemblée nationale en octobre 1939.

Avec sa mère, elle rend visite à de nombreuses occasions à son père à la prison de la Santé, avant qu'elles soient obligées de se réfugier dans le Vaucluse, pour échapper aux vagues d'arrestations. Un jour de 1943, elle entend la voix de son père, sur Radio-Alger. Ambroise Croizat avait été interné en Afrique du Nord avant d'être finalement libéré après le débarquement des troupes alliées. À plusieurs reprises, elles doivent quitter précipitamment leur cachette, pour éviter de tomber entre les mains de la police qui les recherchent.

À la Libération, elles quittent Gigondas (Vaucluse), où elles s'étaient réfugiées. Mis au courant à son retour à Paris, Ambroise Croizat parvient à se rendre à Marseille où il retrouve sa femme et sa fille, en septembre 1944.

Elle retrouve, avec ses parents, le petit appartement de la rue Daguerre, dans lequel la famille vivait depuis 1936. En novembre 1945, Ambroise Croizat est nommé ministre du Travail et la famille s'installe rue de Grenelle. C'est dans les salles de réception du ministère qu'elle apprend à faire du vélo.

Après le décès de son père, en février 1951, elle poursuit ses études et intègre l'administration des impôts. En 1963, elle épouse un ouvrier maçon, Pierre Caillaud, avec lequel elle a un fils, Pierre.

Avec opiniâtreté et fermeté, avec toute la CGT, elle n'hésite jamais à interpeller sans cesse le gouvernement français et les présidents de la République, pour que soit mis fin à l'ignorance sur le rôle et la place d'Ambroise Croizat dans la création de la Sécurité sociale. Liliane obtient enfin la satisfaction de voir l'État français reconnaître le rôle déterminant qu'il joua dans la naissance de cette « Sécu » à laquelle les français sont si attachés. Elle lui a permis d'occuper la place qui lui est due en 2015 lors des cérémonies du 70e anniversaire de la Sécurité sociale.

Sa dernière apparition dans le film *La Sociale* de Gilles Perret montre toute sa détermination pour défendre cette Sécurité sociale et toutes les conquêtes du monde du travail.

Elle nous a quittés le 14 mai 2018.

Scène 9. Le bal populaire. De 1936 à 2026, les beaux jours reviennent toujours !







REMERCIEMENTS

Pour leur soutien financier et matériel, l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT 44 remercie chaleureusement :

L'Union Départementale CGT de Loire Atlantique,
L'Union Locale CGT de Nantes,
La Direction du Patrimoine de la Ville de Nantes,
Le Centre d'Histoire du Travail de Nantes,
La Maison des Hommes et des Techniques de Nantes,
Les Archives départementales de Loire-Atlantique.

Pour leur apparition orale, visuelle ou écrite, l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT 44 remercie également :
les autrices et les auteurs des textes joués,
les comédiennes et les comédiens,
les chanteuses et les chanteurs,
les figurantes et figurants au fil des scènes,
et les techniciennes et techniciens du spectacle.

ANNEXES

Annexe I. Qu’est-ce que l’IHS ?
Annexe II. Bibliographie

Annexe I. Qu'est-ce que l'IHS ?

L'Institut CGT d'Histoire Sociale, l'IHS, est une association créée en 1982 avec le soutien de la Confédération générale du travail. Il est adhérent à l'Institut CGT d'Histoire Sociale confédéral créé à l'initiative de Georges Séguy en 1982.
En Loire Atlantique c'est la direction sortante de l'Union Départementale CGT qui propose au congrès départemental des 5 et 6 décembre 2007, de créer un "Institut d'Histoire Sociale CGT 44".
L'IHS CGT44 mobilise ses atouts et son savoir-faire pour donner à connaître aux salarié·es l'histoire sociale et singulièrement la longue expérience de la CGT.

Son action est diversifiée. L'IHS CGT44 satisfait à la règle des 5 C : collecter, classer, conserver, communiquer, conseiller.

Il se consacre à la sauvegarde, au classement et à la valorisation des archives du monde du travail. Cela le conduit à ouvrir les archives à l'étude et à la recherche ainsi qu'à organiser des balades historiques théâtralisées, animations, conférences, séminaires et colloques, seul ou en coopération avec des universitaires, des chercheurs et le Centre d'Histoire du Travail de Nantes.

Des publications traitant d'aspects particuliers de l'histoire sociale sont éditées régulièrement. Elles sont réalisées grâce à l'aide de militant·es et d'historien·nes.

D'une manière générale l'Institut recherche les formes les plus appropriées pour toucher un public large afin de mettre à sa disposition les éléments d'histoire et les documents d'archives - documents papiers et aussi photographies, films, enregistrements audio - lui permettant de s'approprier les expériences sociales et politiques du passé.
Son site internet **www.ihscgt44.fr**, créé en 2026, présente ses activités et ses publications. Celles-ci sont à votre disposition, en téléchargement libre et gratuit. Les publications de l'IHS CGT44 sont des outils pour la lutte !

N'hésitez pas à nous solliciter pour du conseil pour votre archivage syndical, pour vos animations lors des congrès ou assemblées générales ou pour toute autre demande.

Et n'oubliez pas !
Votre IHS départemental n'existe que par votre soutien et votre adhésion.

ANNEXE II. Bibliographie

CHAPITRE I. LES PATRONS ET LA MISE À MORT DU PROGRAMME DU CNR

Denis Kessler

- Denis Kessler : https://fr.wikipedia.org/wiki/Denis_Kessler
- Citation de Denis Kessler : https://blogs.mediapart.fr/republicain/blog/191211/denis-kessler-il-sagit-de-defaire-methodiquement-le-programme-du-cnr
- Photographie de Denis Kessler. Sipa Press. https://www.lopinion.fr/economie/le-conflit-entre-covea-et-scor-passe-de-la-bourse-aux-pretoires
- Biographie de Denis Kessler. https://fr.wikipedia.org/wiki/Denis_Kessler

Ambroise Croizat

- Michel Etievent. *Ambroise Croizat ou l'invention sociale*. Ed. Gap

Le rôle des Cégétistes dans la création des caisses de Sécurité sociale

- La CGT, à l'origine de la création des caisses de Sécurité Sociale en 1945 : https://www.cgt.fr/dossiers/la-securite-sociale-connaitre-son-passe-pour-defendre-son-avenir

CHAPITRE II. LES FONDATIONS DU FRONT POPULAIRE

1936 et le Front populaire

- Serge Berstein. *La France des années 30*. Paris : A. Colin, 1988 (2e éd.)
- Fernand Braudel et Ernest Labrousse, *Histoire économique et sociale de la France, t.4*, vol. 2. Paris : P.U.F., 1980
- Jean-Paul Brunet, *Histoire du Front Populaire,* Paris : P.U.F. (QsJ ? 1209), 1998 (2e éd.)
- Jacques Kergoat. *La France du Front populaire*, p.63.
- Léon Blum, *Naissance de la IVème République. La vie et la doctrine du Parti socialiste, 1945-1947. Etat, exercice et conquête du pouvoir*. Paris, Albin Michel 1958, pp. 428-436.
- Daniel Guérin, *Front Populaire, révolution manquée*, Marseille, Agone, 2013 (1963), pp.185-186.
- Antoine Prost. *Le front populaire revisité*. Editions de l'Atelier.

Fabrice Grenard. *La valse des ministères, symbole de l'agonie du Front populaire*.

Les grèves de 1936

- Antoine Prost. *Les grèves de mai-juin 1936 revisitées*. Editions de l'Atelier.
- Georges Lefranc. *Juin 1936. L'explosion sociale.* Paris. Gallimard, 1966
- Georges Lefranc. *Le mouvement socialiste sous la Troisième République.* Paris. Payot, 1963

- CGT Métallurgie, *Le pain, la paix, la liberté, les 80 ans du Front Populaire !* 13/09/2016

Les accords de Matignon. 7 juin 1936

- Assemblée nationale. https://www2.assemblee-nationale.fr/static/evenements/1936/Les_accords_de_Matignon7juin36.pdf Vérifié le 15 avril 2026
- André Larané, *3 mai 1936, un Front Populaire en France*, Herodote.net, 29/04/2019
- Eric Aeschimann. Interview de Michel Winock. *Le front populaire a été un feu d'artifice sociale,* liberation.fr, 3 mai 2006.

Les congés payés

- Nicolas Chevassus-au-Louis. Journal CCAS. *Eté 1936 : les trois mesures emblématiques du Front populaire*. Article en ligne du 17 juin 2016
- André Larané, 20 juin 1936, *le Front Populaire généralise les congés payés,* Herodote.net, 17 juin 2029. Article mis à jour le 19 juin 2023.

CHAPITRE III. LES GRÈVES DE 1936

- Charlotte Denoël. *« Les grèves de mai-juin 1936 »*, *Histoire par l'image, histoire-image.org, septembre 2004*. https://www.universalis.fr/encyclopedie/front-populaire

CHAPITRE IV. LA SÉCURITE SOCIALE

- Pierre Laroque, *La Sécurité sociale de 1944 à 1951*, *R.F.A.S.* avril, juin 1971, p 11. 164.
- Journal officiel, 6 octobre 1945, p. 6280. Ordonnance n° 45-2258 du 4 octobre 1945,
- Jean-Jacques Dupeyroux, *Droit de la Sécurité sociale*, Dalloz, 1980, p. 102.
- Jean-Luc Souchet. *Histoire de la CPAM de Nantes. Une étude sur la protection sociale en Loire Inférieure devenue Atlantique*, réalisée avec l'ARCNAM des Pays de la Loire, pour la CPAM de Nantes.

Histoire de la Sécu

- IHS CGT. Numéro spécial des cahiers de l'institut d'histoire sociale / Septembre 2020

L'État social ou la Sociale :

- Nicolas Da Silva, *La bataille de la Sécu, une histoire du système de santé*. Préface de Bernard Friot. La fabrique éditions.

CHAPITRE V. AMBROISE CROIZAT

- Michel Etiévent. *Ambroise Croizat ou l'invention sociale*. Editions Gap.
- Gilles Perret. *La Sociale*. Documentaire français sorti en 2016.

- Liliane Croizat. IHS Métallurgie. Liliane Caillaud-Croizat (1936-2018) https://histoire.ftm-cgt.fr/parcours-militants/liliane-caillaud-croizat/ Vérifié le 22 juin 2026
- CGT. *Comment parvenir à la reconquête de la Sécurité sociale ? Repères revendicatifs CGT. Fiche N° 21*. Novembre 2021.

  https://www.cgt.fr/

  Vérifié tous les jours !

Photographies de la balade de l'IHS CGT44 du 20 septembre 2026 à Nantes, dans le cadre des journées du matrimoine et du patrimoine : © IHS CGT44

"Ils peuvent empêcher les fleurs de pousser,
Ils n'empêcheront jamais le printemps d'arriver."
Pablo Neruda

L’UNION FAIT LA FORCE